

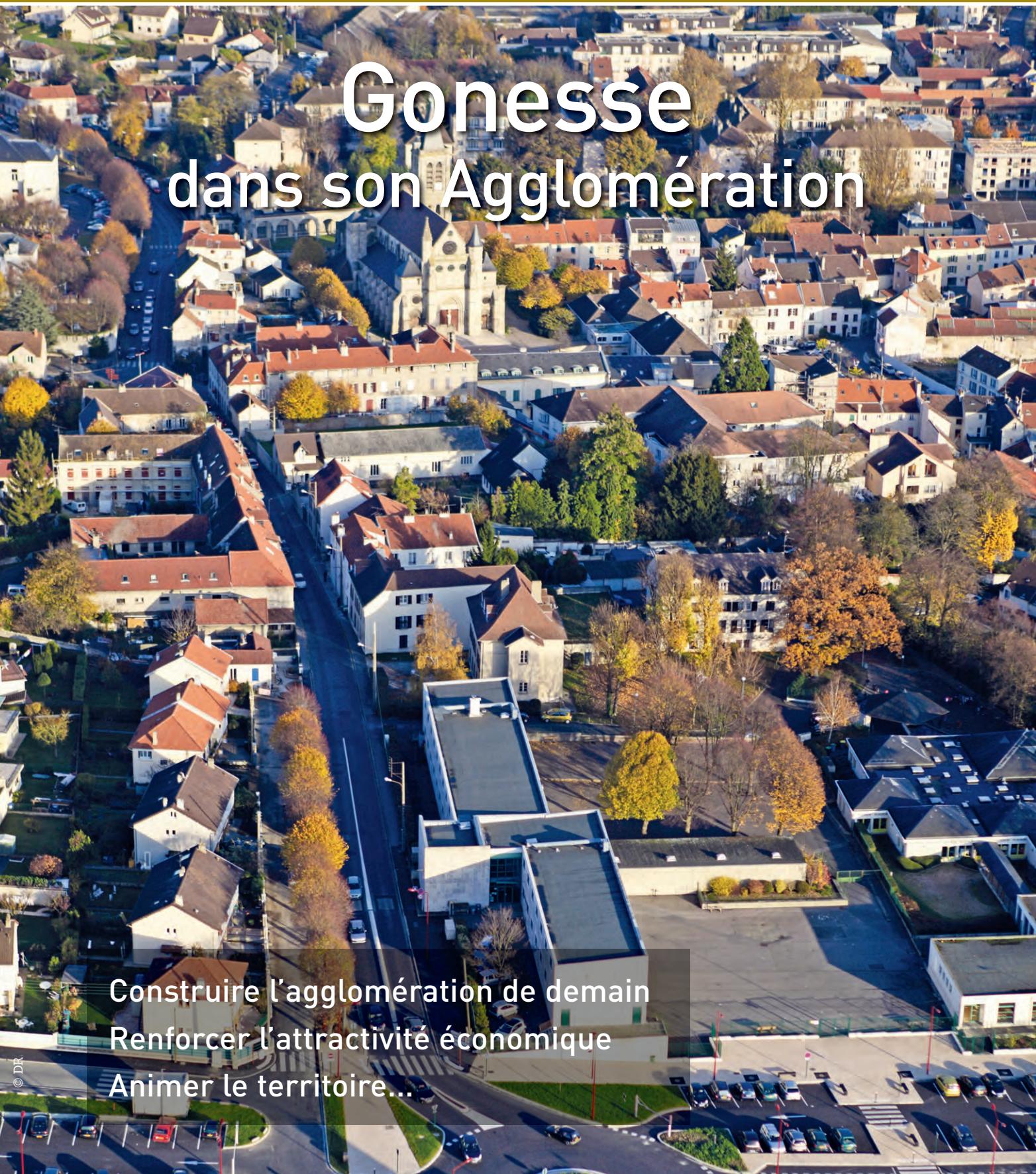


Le Journal du Parlement

DOSSIERS INTERCOMMUNALITÉS

Gonesse dans son Agglomération

Construire l'agglomération de demain
Renforcer l'attractivité économique
Animer le territoire...





la destination de loisirs du Grand Paris



Le projet EuropaCity est l'une des composantes majeures du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, au nord-est de Paris, qui doit notamment voir le développement d'un hub de dimension internationale en s'appuyant sur les aéroports de Paris - Charles de Gaulle et du Bourget.





« *La promotion des valeurs citoyennes notamment auprès des enfants et des jeunes est un axe fort de notre politique municipale. Le 11 novembre 2017, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première guerre mondiale, nous avons inauguré un nouveau monument aux morts pour remplacer celui installé dans le cimetière communal. Cette œuvre originale, une statue en bronze d'un enfant portant à bout de bras la pierre de la paix, est installée en cœur de ville pour sensibiliser les citoyens et les associer plus largement aux commémorations* ».

Jean-Pierre Blazy,
Maire de Gonesse



« La Francophonie ?

Une pièce maîtresse au service de 220 millions de locuteurs et de 70 Etats. Une voix à défendre de par le monde... »

(Discours inaugural à la Présidence du Sénat)

Annick du Roscoät

Présidente du Haut Comité National
de la Francophonie



AU CŒUR DES GRANDS ENJEUX TERRITORIAUX

Paris a son Triangle d'Or. Et, désormais, Gonesse aussi : ce nouveau quartier, doté d'un écosystème quasiment autonome, s'étend sur une surface globale de 750 hectares, dont 400 de terres agricoles sanctuarisées.

PAR OLIVIER DE TILIÈRE

Président du Comité Éditorial



Olivier de Tilière.

Pas moins de 280 hectares seront aménagés, avec une large partie consacrée à EuropaCity, ce pôle aux multiples déclinaisons : espaces culturels, parcs de loisirs, centres d'affaires et parcelles commerciales. Un programme d'envergure, créateur de milliers d'emplois, qui permet de raccrocher la ville au Grand Paris, avec la construction de la gare du Triangle de Gonesse et l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express (métro automatique).

Dès lors, ce qui n'a l'air que d'un chantier parmi d'autres est bien moins anecdotique qu'il n'y paraît, car il témoigne surtout de la capacité des territoires à pouvoir se réinventer, à l'heure de la loi sur la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et des enjeux qui y sont liés.

Ce n'est donc pas un hasard si Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse, Vice-président de l'agglomération Roissy Pays de France délégué à la Culture et au Patrimoine, évoquait lors de ses vœux le véritable combat qu'il fallait, selon lui, mener, pour lutter contre la fracture territoriale : « *Se battre au présent et se battre pour demain* », disait-il, « *pour les projets d'avenir comme celui du triangle de Gonesse, (...)* ».

c'est refuser l'apartheid territorial (...). Se battre pour demain, c'est donc agir avec la communauté d'agglomération pour que notre territoire soit reconnu et respecté par l'État dans le cadre du Grand Paris, qu'il ne soit pas considéré comme un territoire de servitude au seul profit de la capitale et de la Métropole du Grand Paris, parce que nous sommes le territoire aéroportuaire de celles-ci (...), c'est rassembler les Gonessiens autour d'une vision et d'un projet, non les diviser !

Ainsi, pour mener ce combat, Gonesse a souhaité inscrire à l'ordre des priorités, notamment, l'aménagement du territoire, l'accès à la culture, la cohésion sociale, l'urbanisme, sans oublier le logement, la solidarité inter-générationnelle, la protection de l'enfance ou la santé. Autant de grands axes maintenus, malgré la baisse des dotations, tout en faisant le lien entre ville et campagne, pour s'inscrire dans une stratégie de Responsabilité Sociale et Environnementale répondant aux défis de l'innovation.

C'est donc à un vaste tour d'horizon, que nous avons souhaité procéder démontrant, s'il en était besoin, que l'échelon de l'intercommunalité, plus que jamais, est au cœur des grands enjeux territoriaux du XXI^{ème} siècle... ■



© UNStudio / EuropaCity

5 • Avant-propos

Par Olivier de Tilière, Président du Comité Éditorial

Grand entretien

8 • Construire ensemble un avenir commun

Entretien avec Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse,

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITÉ, AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ POUR CONSTRUIRE L'AGGLO DE DEMAIN

15 • Un budget ambitieux malgré les contraintes

Entretien avec Michel JAURREY,

Maire-adjoint délégué aux finances et à la commande publique

17 • Favoriser l'accès de la culture aux publics scolaires

Entretien avec Alain PIGOT, Conseiller municipal,

délégué au Cinéma et aux Actions culturelles en milieu scolaire

20 • La cohésion sociale au cœur de la politique de la Ville

Entretien avec Viviane GRIS, Maire-Adjointe, déléguée au Personnel,
au Service public communal et à la Politique de la ville

22 • Urbanisme et logement : une politique municipale exigeante résolument tournée vers le bien-être de ses habitants

Entretien avec Christian CAURO, Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme
et au Logement

24 • Décliner l'égalité des chances

Entretien avec Élisabeth MAILLARD, Adjointe au Maire, déléguée à la Petite enfance,
à l'Enfance et aux Personnes handicapées

26 • De la richesse des échanges intergénérationnels

Entretien avec Marc ANICET, Maire-adjoint à l'action sociale,
à la solidarité intergénérationnelle et aux personnes âgées



© DR

30 • L'Éducation et l'enfant au cœur des priorités

Entretien avec Françoise HENNEBELLE, Adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation et aux Rythmes scolaires

32 • La jeunesse, une priorité

Entretien avec Malika CAUMONT, Maire-adjointe à la Jeunesse, à la Population, à la Citoyenneté et aux Centres Socioculturels

37 • Un acteur majeur de la protection de l'enfance et de l'insertion

Entretien avec Jeanne CLAVEL, Directrice générale de la Sauvegarde du Val d'Oise

38 • Sur tous les fronts de la santé

Entretien avec Anna PEQUIGNOT, Conseillère municipale, déléguée à la Santé

42 • CHG : à l'ère d'une envergure régionale

Entretien avec Catherine VAUCONSANT, Directrice du Centre Hospitalier de Gonesse

44 • Pour la voirie, la ville investit

Entretien avec Olivier BOISSY, Maire-adjoint chargé de la voirie, de la circulation et des déplacements

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

48 • Formation, Emploi, insertion : Coordination, Anticipation, Action

Entretien avec Ilham MOUSTACHIR, Maire-Adjointe à Gonesse, déléguée au Projet du Grand Paris, au Développement économique, à l'Emploi et à la Formation, Conseillère communautaire, déléguée à l'Emploi, à la Formation et à l'Insertion professionnelle à la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, Vice-Présidente de l'Agence de développement économique, Roissy Développement, Présidente de la Maison de l'emploi M2E'RPF

52 • Leclerc Gonesse : au cœur de la vie et de la ville

Entretien avec Christian CHAMBORD, Président de GONESDIS

53 • Redynamiser le commerce et proposer des événements qui rassemblent

Entretien avec Rachid TOUIL, Délégué au commerce, aux fêtes et au jumelage

TOURISME, SPORT, CULTURE : UN VASTE PROGRAMME D'ANIMATION DU TERRITOIRE

58 • Culture et égalité des chances

Entretien avec Mohammed HAKKOU, Maire-Adjoint délégué à la Culture

62 • « EuropaCity sera la nouvelle destination loisirs du Grand Paris »

Entretien avec Benoit CHANG, Directeur général d'EuropaCity

64 • Gonesse, une ville active et sportive

Entretien avec Patrice RICHARD, adjoint au Maire, délégué aux Sports

69 • Espaces verts : La nature en ville

Entretien avec Jean-Michel DUBOIS, Conseiller municipal, délégué aux espaces verts, à la propreté et au cimetière





CONSTRUIRE COMMUN

Le maire de Gonesse Jean-Pierre Blazy est un élu de terrain très investi dans les dossiers municipaux. Attaché à la gestion quotidienne pour améliorer la vie des habitants, il impulse également des projets d'investissement à moyen et long terme pour assurer un avenir meilleur au territoire.

ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE BLAZY

Maire de Gonesse

Maire depuis 1995, votre action locale s'inscrit dans la durée. Quelle est le sens de votre politique depuis votre premier mandat ?

Je suis né à Gonesse, commune où j'ai grandi et où j'ai enseigné de nombreuses années. Je suis très attaché à la ville, à ses habitants, à son histoire et à son avenir. En 2017, lorsqu'il a fallu choisir entre me représenter aux élections législatives (après trois mandats de député) et rester maire, j'ai choisi le mandat de maire. Je pense être ainsi plus utile aux habitants. Gonesse est une ville riche de sa diversité, jeune et dynamique. Son patrimoine est le témoin d'une longue histoire. De nombreuses entreprises sont présentes dans les différentes zones d'activités et notre situation géographique nous confère un potentiel économique fort. Néanmoins, nous faisons face comme de nombreuses villes de banlieue à un phénomène de paupérisation aggravée par la situation économique nationale, la baisse des dotations aux collectivités et la dégradation des services publics de l'État. Les habitants subissent des inégalités d'accès aux transports, à l'éducation, à l'emploi ou encore à la culture. Le rôle du maire et des élus est de travailler sans relâche pour améliorer la qualité de vie, réduire les injustices sociales et contribuer au mieux vivre ensemble.

Depuis 1995 je m'attache avec l'équipe municipale à offrir aux habitants des services publics de qualité.

L'éducation reste une de nos priorités pour que chaque enfant de Gonesse ait toutes les chances de réussir. Cet engagement se traduit par une politique d'investissement avec la construction et la rénovation d'écoles comme c'est le cas avec la nouvelle école de la Fauconnière dont les travaux vont démarrer début 2019. Cet engagement s'illustre également par des moyens de fonctionnement importants alloués à l'éducation. Le financement des projets des écoles, le programme de réussite éducative ou encore les temps d'activités périscolaires qualitatifs et gratuits que nous avons décidés de maintenir sont des exemples concrets d'actions qui contribuent à l'égalité des chances.

Nous travaillons également dans la durée à doter la commune d'équipements publics de qualité. Equipements culturels avec la médiathèque de Coulanges aménagée il y a 10 ans dans un ancien corps de ferme ou le conservatoire de musique qui s'installera prochainement dans une maison de maître en cœur de ville. Equipements sportifs avec le gymnase Jesse Owens inauguré il y a deux ans et le projet de rénovation du complexe Eugène Cogneaut dont les travaux vont démarrer. Equipements sociaux avec la construction et la rénovation des centres socio-culturels dans les trois quartiers classés en zone prioritaire et un espace de vie sociale en centre-ville ou encore la maison intergénérationnelle.

ENSEMBLE UN AVENIR

Je suis également particulièrement investi dans les projets d'aménagement du territoire pour rendre la ville plus belle, plus fonctionnelle, plus verte. À travers la rénovation et la réhabilitation urbaine, nous avons changé en quelques années le visage de la ville. Les habitants ont un meilleur cadre de vie aujourd'hui qu'il y a deux décennies. De nombreux espaces verts ont été créés dont le parc de la Patte d'Oie de 120 hectares, véritable poumon vert inauguré l'an dernier après 20 ans de reconquête de cette ancienne décharge.

Enfin, j'attache une importance particulière à la démocratie participative et à la promotion des valeurs républicaines. La citoyenneté est au cœur de notre projet municipal et s'exerce au quotidien à travers les actions des instances participatives (comme le conseil des sages, le conseil municipal des jeunes ou encore le conseil citoyen) et les réunions publiques et assemblées de quartier. Nous attachons une importance capitale à informer les habitants et à recueillir leurs remarques et avis pour ajuster nos projets et impulser de nouvelles actions. La citoyenneté est une thématique transversale qui se retrouve dans l'ensemble de nos politiques publiques. Le 11 novembre 2017 nous avons inauguré le nouveau monument aux morts de Gonesse installé en cœur de ville pour élargir encore la participation des citoyens aux cérémonies patriotiques et ainsi promouvoir le devoir de mémoire.

Les élus de la majorité municipale sont mobilisés sur leur délégation et nous avons pu constater que les projets sont nombreux. Quelles sont les politiques publiques pour lesquelles vous vous investissez personnellement ?

J'ai la chance d'être entouré d'une équipe d'élus engagés dans leurs missions et je leur fais toute confiance. Pour autant, il est de ma responsabilité de maire de superviser l'avancée des dossiers sur l'ensemble des délégations : des grands projets d'aménagement du territoire aux plus petites actions du quotidien.

Il y a néanmoins certaines politiques publiques qui sont de la compétence exclusive du maire ; c'est le cas de la sécurité à laquelle j'accorde une attention particulière.

En tant que député, je me suis spécialisé dans cette politique publique qui est avant tout du ressort de l'État. En février 2016, j'ai publié un ouvrage intitulé « Repenser la sécurité, l'urgence démocratique » dans lequel je reviens sur l'histoire de l'institution policière et j'expose les nécessaires réformes à envisager pour répondre aux problématiques modernes. Ces propositions sont tirées du rapport d'information parlementaire « La lutte contre l'insécurité sur tout le territoire » pour lequel j'étais président et rapporteur. Dans ce rapport je proposais par exemple de revenir à un modèle de police proche de la police de proximité mise en place par le gouvernement de Lionel Jospin et d'entamer une réflexion sur la refonte des institutions policières. Lors du quinquennat précédent j'avais obtenu que l'ensemble du territoire communal soit classé en « Zone de Sécurité Prioritaire » (ZSP). Néanmoins, force est de constater que ce dispositif n'a pas donné les résultats espérés en termes de renfort d'effectifs.

À l'échelle locale nous pouvons agir sur différents leviers pour améliorer la sécurité des habitants. Nous avons mis en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui fixe la stratégie globale à l'échelle du territoire en réunissant tous les acteurs concernés : services de l'État, Justice, services de la Ville mais aussi bailleurs, transporteurs, représentant du Département et de la Région. Il est essentiel de renforcer la coordination entre les différents services pour améliorer l'efficacité des actions mises en œuvre.

À Gonesse, nous agissons avec nos services sur trois volets : médiation, prévention et répression.

Une équipe de médiateurs civils effectue des maraudes pour mener des actions d'information et de sensibilisation. Ils interviennent sur les conflits de voisinage, sont présents devant les établissements scolaires et mènent des actions de promotion de la civilité notamment sur les questions de propriété. L'équipe de prévention spécialisée assure un accompagnement individuel des jeunes qui rencontrent des difficultés ou qui sont déjà engagés dans un parcours de délinquance. Leur mission est de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes.



Mobilisation pour la ligne 17.

Enfin, notre équipe de police municipale qui n'est pas armée de l'arme létale assure une présence sur le terrain pour contribuer à la tranquillité publique. Les agents sécurisent les événements locaux, sont régulièrement présents devant les établissements secondaires, gèrent les questions liées à la circulation et au stationnement et entretiennent une relation de proximité avec les habitants.

Nous avons également mis en place un réseau de vidéo protection d'une quarantaine de caméras dont les images sont centralisées au centre de supervision urbaine municipal. Mon objectif est désormais d'associer plus les habitants pour qu'ils s'engagent et participent à leur sécurité, notamment à travers la résolution de problèmes, sans pour autant empiéter sur la mission régaliennne de l'État. Car c'est bien d'abord la police nationale avec qui nous entretenons des relations partenariales qui est en charge des missions de sécurité. C'est la raison pour laquelle j'invite les habitants confrontés à des phénomènes de délinquance à appeler le « 17 ».

En tant que Maire et Député, vous vous êtes engagé dans de nombreuses batailles pour défendre des projets ou lutter contre des décisions nationales. Un élu doit-il être nécessairement militant ?

C'est en effet ma vision de l'engagement politique. Nous ne sommes pas élus simplement pour être des gestionnaires. Même si les maires gardent des prérogatives importantes, de nombreuses décisions qui impactent le territoire et ses habitants dépendent d'autres collectivités (Département, Région), de l'État ou encore d'entreprises privées.

Ainsi, je suis engagé de longue date dans la lutte contre les nuisances aériennes. Gonesse subit au quotidien les nuisances des avions de l'aéroport de Roissy tout proche. Aménagé sur une superficie de 3 257 hectares, Charles-de-Gaulle est la seconde plate-forme aéroportuaire d'Europe avec une moyenne de 1 300 vols par jour. Cette activité intense est source de développement économique représentant 248 000 emplois directs ou indirects. Mais le trafic aérien, et particulièrement les vols de nuit, soulève des enjeux de santé publique majeurs. Il est aujourd'hui établi scientifiquement que les nuisances aériennes nocturnes altèrent le sommeil et donc la santé et peuvent à terme augmenter les risques de maladies cardio-vasculaires. En tant que maire et président de l'association *Ville et Aéroport*,

je suis donc engagé depuis de longues années aux côtés des riverains et des associations comme l'ADVOCNAR pour demander un couvre-feu à Roissy. Je n'accepte pas que les intérêts économiques soient systématiquement opposés à nos revendications. À Francfort, où je suis encore allé récemment, un couvre-feu a été établi en 2012 grâce à la mobilisation des citoyens et des élus sur cet aéroport international. Les compagnies et les entreprises se sont adaptées et le repos des riverains la nuit (et donc leur santé) est mieux préservée.

La santé est un autre domaine d'action publique pour lequel il a fallu nous battre. Avec de nombreuses chambres à trois lits, des sanitaires de patients dans les couloirs ou encore une isolation phonique non adaptée au survol des avions, l'hôpital de Gonesse construit dans les années 60 devait être rénové. En travaillant avec les services de l'État, nous avons obtenu la construction d'un nouveau centre hospitalier, projet formalisé par la signature d'un contrat d'objectifs et de moyens en 2001. Au début de l'été 2016 le nouvel hôpital accueillait ses premiers patients. Le bâtiment inauguré par Madame la Ministre des solidarités et de la Santé Agnès Buzyn le 25 juin dernier offre une qualité d'accueil et de prise en charge bien supérieure à l'ancien hôpital et est doté des dernières innovations technologiques. Il a fallu se mobiliser pour que le projet ne soit pas enterré et pour maintenir l'ensemble des services. La cardiologie interventionnelle dont l'activité se porte très bien aujourd'hui n'existerait plus si les élus et les citoyens ne s'étaient pas battus à travers pétitions et manifestations. Malgré ce bâtiment neuf, le combat pour un service public de santé n'est pas achevé. Nous devons aujourd'hui nous mobiliser pour demander plus de moyens afin de garantir la qualité des soins et permettre aux agents de travailler au service des patients dans de meilleures conditions.

Il a également fallu lutter pour améliorer la situation des Gonessiens dans le domaine des transports. Dès le début de mon premier mandat, je me suis mobilisé pour obtenir le « barreau de Gonesse », une ligne RER faisant la liaison entre la gare RER D d'Arnouville-Villiers-le-Bel-Gonesse et la gare RER B de Villepinte. Reporté de contrat de plan en contrat de plan, ce projet de ligne a finalement été remplacé par un bus à haut niveau de service inauguré en novembre 2016. Grâce à notre mobilisation, nous avons également obtenu une gare du métro du Grand Paris Express à Gonesse qui devait passer par le Val d'Oise sans s'y arrêter. Cette gare de la ligne 17 située sur le Triangle de Gonesse sera la seule du département. En septembre 2017 de nouvelles menaces ont plané sur cette ligne, le gouvernement envisageant de la supprimer. Après plusieurs manifestations d'élus et une pétition ayant recueilli 10 000 signatures, la ligne a été sauvée mais reportée de 2024 et 2027.

Vous évoquez le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Pouvez-vous nous présenter les grands axes de ce projet et nous expliquer les raisons de votre soutien ?

Le Triangle de Gonesse est une parcelle de 700 hectares aujourd'hui dédiée à l'agriculture essentiellement céréalière. Enclavé entre une autoroute, deux voies départementales et les aéroports de Roissy et du Bourget, cet espace est ouvert à l'urbanisation par le Schéma Directeur la Région Ile-de-France (SDRIF) afin d'y créer une zone de développement économique sur ce territoire marqué par le chômage. En 2008, suite à un appel à projet, l'Établissement Public d'Aménagement Plaine de France (devenu depuis Grand Paris Aménagement) et la Ville ont choisi un projet compact qui proposait de n'aménager que 300 hectares pour préserver 400 hectares de Carré agricole. Par ailleurs plus de 8 000 hectares d'agriculture sont protégés sur le territoire dans le cadre de la charte agricole de Grand Roissy et un tiers des 300 hectares qui seront aménagés seront consacrés à des espaces verts ou agricoles.

Le projet d'aménagement prévoit tout d'abord l'installation d'une gare de métro de la ligne 17 du Grand Paris Express. Autour de la gare un parc paysager et des quartiers d'affaires et d'activités à haute valeur ajoutée seront aménagés. À l'Est de la gare sera notamment construit le quartier Triango, lauréat du concours *Inventons la métropole du Grand Paris* : un quartier d'affaires aménagé sur le principe de l'économie circulaire représentant 10 000 emplois sur 15 hectares. En face de la gare s'implantera le projet EuropaCity, un complexe de loisirs et de culture représentant plus de trois milliards d'euros d'investissement privé. Sur 80 hectares, le projet prévoit la création d'un parc paysager, d'une ferme urbaine, d'équipements de loisirs (parc à thème, parc aquatique...), d'hôtels, de commerces et restaurants ainsi que 50 000 m² d'équipements culturels. EuropaCity représentera à terme environ 10 000 emplois d'après les différentes études.

Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse est une chance pour les habitants. Un projet structurant qui permettra de redonner de l'attractivité au territoire. Aujourd'hui, les habitants de Gonesse mais aussi de Villiers-le-Bel, Garges, Sarcelles, Goussainville subissent les nuisances aériennes sans profiter des retombées économiques de la plateforme aéroportuaire. Ces communes à fort taux de logements sociaux où ont été construites des cités HLM dans les années 60 et 70 ont besoin d'infrastructures de transports et d'entreprises pour réduire les inégalités en termes de mobilité et d'accès à l'emploi. Les différents programmes contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants et à redonner une certaine fierté d'habiter ces villes dites « défavorisées ».

Des opposants écologistes venant pour beaucoup de l'extérieur du territoire et certains centres commerciaux voisins voyant EuropaCity comme un concurrent potentiel s'opposent à ce projet au nom de la protection des terres agricoles ou de la défense d'intérêts économiques. En tant que maire j'estime que mon devoir est de rechercher un équilibre entre préservation de l'agriculture et nécessaire développement du territoire dont l'aménagement ne peut être considéré comme achevé. Nous ne devons pas opposer protection de la planète et réduction des injustices sociales. Ainsi la municipalité comme les élus de l'agglomération, du Département, de la Région ainsi que les parlementaires du Val d'Oise soutiennent ce projet avec détermination mais aussi avec vigilance. Nous travaillons avec l'aménageur et les investisseurs pour que les projets répondent à trois exigences : sociale, environnementale et culturelle. Le premier défi est celui de la formation pour que les emplois créés profitent en grande partie aux habitants du territoire. Le second défi est écologique : les aménagements seront réalisés suivant les principes du développement durable. Exigence culturelle enfin pour que l'offre soit accessible aux habitants et ouverte sur le territoire. ■

Salle de concert
du complexe EuropaCity
où 50 000 m² seront
dédiés à des équipements
culturels.



A MÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

Vue aérienne du projet Europacity.



ET INTERCOMMUNALITÉ, POUR CONSTRUIRE L'AGGLO DE DEMAIN



LES RIVES DE GARLANDE À GONESSE UNE RÉALISATION UNIQUE

SIGNÉE NEXITY



Architecte : Gilles Margot Duclot

Nexity Grand Paris a réalisé à l'entrée du pigeonnier de Garlande et en bord de la rivière du Crout, une résidence de **114 logements, composée d'appartements**

du 2 au 5 pièces, dont certains en duplex, offrant aux résidents un quotidien facilité grâce au centre-ville et aux nombreux commerces à seulement 300 m*.

0810 531 531Service 0,06 € / min
+ prix appel**nexity.fr**

ET DÉCOUVREZ NOS RÉSIDENCES DU VAL-D'OISE :

BEZONS, CORMEILLES-EN-PARISIS, ENGHien-LES-BAINS,
L'ISLE-ADAM, MONTMAGNY, SAINT-PRIX,
FRANCONVILLE, VAURÉAL...



UN BUDGET AMBITIEUX MALGRÉ LES CONTRAINTES

Grâce à une gestion saine de ses finances, la Ville de Gonesse garde une politique d'investissement dynamique et une offre de services publics de qualité pour les Gonessiens.



Michel Jaurrey.

ENTRETIEN AVEC MICHEL JAURREY

Maire-adjoint délégué aux finances et à la commande publique



Et pourtant, dans un contexte aussi contraint, nous avons décidé pour le budget de 2018 de maintenir à Gonesse nos 2 priorités :

- D'une part, assurer un service public communal de proximité car c'est l'élément essentiel du lien social qui permet de répondre le mieux possible aux besoins des habitants.
- D'autre part, poursuivre un investissement dynamique pour toujours améliorer le cadre de vie dans tous nos quartiers, et disposer d'équipements de qualité pour le scolaire, la culture, le sport, l'enfance et la jeunesse, et pour le tissu associatif qui joue un rôle très important dans l'animation de notre ville.

Ces priorités ont un coût. Avec un budget aussi serré par la baisse des recettes en provenance de l'État, notre gestion financière est très exigeante sur le plan de la rigueur comme sur la recherche permanente des économies. Il ne faut pas seulement dépenser moins et mieux, il faut veiller à ce que chaque dépense soit réellement utile. Nos finances sont saines comme l'avait indiqué la chambre régionale des comptes. En plus, nous avons une dette totalement sécurisée, et qui est au même niveau qu'en 2008. L'État vient de fixer une règle

Depuis plusieurs années, l'État diminue ses dotations aux collectivités. Comment gérez-vous le budget municipal avec ces recettes qui baissent ?

Comme toutes les collectivités, Gonesse doit faire face depuis plusieurs années à la baisse des dotations de l'État qui est très conséquente et qui rend l'élaboration budgétaire très difficile.

La dotation forfaitaire, principale dotation de l'État, est passée à Gonesse de 4,7 millions d'Euros en 2014 à moins de 2 Millions en 2018, soit une baisse de 2,7 millions d'Euros. La contrainte de l'État va s'accentuer encore plus d'ici 2022 avec des mesures très dures sur le fonctionnement et sur l'investissement des collectivités, ce qui va gravement pénaliser le service rendu à la population.



Future école municipale de musique, danse, théâtre et arts plastiques qui ouvrira ses portes à la rentrée 2019.

pour les collectivités : le ratio qui détermine le nombre d'années pour rembourser la dette doit être inférieur à 12 ans. Gonesse est en-dessous des 5 ans, soit un très bon niveau. C'est une garantie essentielle pour l'avenir.

L'objectif majeur qui guide toute notre gestion, c'est la maîtrise de la pression fiscale. En 12 ans, depuis 2006, nos taux communaux d'imposition n'ont bougé qu'une seule fois, en 2016, ce qui apporte la preuve de cette volonté qui anime toute l'équipe municipale de garantir la stabilité fiscale dans la durée. Le Parisien vient de publier les taux communaux d'imposition des villes du Val d'Oise de plus de 10 000 habitants. Le classement de Gonesse se situe à un bon niveau, dans la moyenne. Cette modération est aussi la marque de notre gestion financière.

Que vous inspire la suppression de la taxe d'habitation ?

Tous les élus réclament depuis longtemps une vraie réforme de la fiscalité locale car elle est injuste. La suppression de la taxe d'habitation soulève une interrogation majeure. Par quoi est-elle remplacée et qui va en supporter le coût ? Son produit total est évalué dans le récent rapport remis au 1^{er} ministre par le sénateur Alain Richard, à plus de 22 Milliards d'Euros. La principale crainte est que ce coût très important soit supporté même en partie par un nouvel accroissement des contraintes financières de l'Etat sur les collectivités territoriales et par une augmentation des taxes sur les classes moyennes déjà fortement pénalisées.

Avez-vous, comme beaucoup de collectivités, fait le choix de réduire vos dépenses d'investissement ?

Là encore, nous n'avons pas fait dans la facilité car nous avons voulu maintenir le choix de l'avenir et de



la qualité de vie pour les Gonessiens. Nous avons préservé un bon niveau d'investissement qui soit à la hauteur des enjeux de notre territoire et des attentes des habitants. De nombreux projets sont engagés, réhabilitation d'école aux Marronniers, construction d'une nouvelle école à la Fauconnière, réalisation de la nouvelle école de musique et de théâtre, réaménagement important du complexe sportif Cognavaut... C'est un programme très conséquent qui se poursuit dans le cadre d'un plan pluriannuel et conforme à nos engagements.

Quel impact va avoir la création du triangle de Gonesse pour les finances municipales ?

Gonesse a fait du développement économique sa priorité sous l'impulsion de son maire Jean-Pierre Blazy. Notre ville s'étend sur plus de 2 200 ha, avec des terres agricoles très importantes, un Parc de la Patte d'Oie de 120 ha et des espaces verts qui agrémentent la ville, mais aussi 400 ha de zones d'activités économiques et commerciales avec des retombées pour l'emploi et les recettes fiscales.

Le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties provient à près de 58 % (cinq millions d'euros) des entreprises, la part des ménages étant de 35 % (3 millions). C'est dire toute l'importance que revêtent pour Gonesse et ses habitants les activités économiques implantées dans notre commune.

Le Triangle de Gonesse avec sa gare de métro (la seule du Val d'Oise) et ses 280 ha d'activités constitue un enjeu majeur pour l'avenir de tout le territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et ses 42 communes, mais aussi pour Gonesse.

C'est l'avenir qui se construit maintenant, avec les milliers de création d'emplois pour nos jeunes, avec les retombées fiscales qui alimenteront les budgets de la communauté d'agglomération et de Gonesse. C'est surtout un formidable atout pour l'attractivité de notre secteur et la valorisation du patrimoine des Gonessiens, qui permet maintenant, grâce à l'action menée pour ce projet décisif de regarder l'avenir de notre territoire avec confiance. ■

Vue aérienne du plan du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse.





FAVORISER L'ACCÈS DE LA CULTURE AUX PUBLICS SCOLAIRES

À Gonesse, la municipalité est fortement impliquée dans la création continue de passerelles entre la culture et les dispositifs scolaires. Tour d'horizon des grandes opérations en la matière...

ENTRETIEN AVEC ALAIN PIGOT

Conseiller municipal, délégué au Cinéma et aux Actions culturelles en milieu scolaire



Alain Pigot.

Vous êtes Conseiller municipal, délégué au Cinéma et aux Actions culturelles en milieu scolaire. Pouvez-vous nous expliquer les tenants et les aboutissants de ces missions et les liens qui coexistent entre elles ?

S'il est bien une valeur que nous défendons à Gonesse, c'est l'accessibilité de la culture à tous, qui commence par les enfants et la jeunesse. Nous partons du postulat que c'est une porte d'entrée essentielle à l'égalité des chances. Il va de soi que cet accès à la culture passe par le système scolaire. Dans ce cadre, l'audiovisuel et le 7^{ème} art, font partie de notre démarche. De fait, les jeunes sont d'ores et déjà en contact fréquent avec l'image. Ils regardent la télévision, leur smartphone, les tablettes, leur ordinateur... Le cinéma permet de travailler avec eux sur l'éducation à l'image, d'apprendre à faire le tri, à poser un regard critique par le biais d'un outil qui leur est familier. L'égalité des chances réside aussi dans l'apprentissage de la lecture et d'analyse d'une image, d'une lecture active et non passive, qui formera l'esprit du citoyen de demain. Le cinéma, c'est aussi le plaisir de la fiction, de l'imagination, de l'évasion à laquelle invitent les réalisateurs et artistes.

Le cinéma Jacques Prévert est un équipement culturel municipal. Est-ce un témoignage de l'engagement de Gonesse pour ouvrir le 7^{ème} art à tous ?

Depuis novembre 2006, le cinéma Jacques Prévert, situé au cœur du quartier de la Fauconnière, a

Le cinéma Jacques Prévert rénové entre 2004 et 2006, offre une programmation accessible à tous les publics.



rouvert ses portes après une fermeture de 2 ans pour rénovation. Géré sous forme de Régie municipale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sa programmation est volontairement variée et riche. Un fort accent est mis sur le jeune public, avec plus d'un quart des films programmés à destination des enfants et adolescents. Il organise, en outre, les dispositifs scolaires avec, pour missions,



Photo de gauche :
Le cinéma Jacques Prévert,
labellisé « Art et essai ».

Photo de droite :
Le centre de ressources en
Histoire de l'Éducation, un
outil au service
de la politique culturelle
et éducative.

d'apporter culture, divertissement, réflexion et plaisir aux spectateurs. Parallèlement, acteur dans le débat citoyen, il cherche à former l'esprit critique à travers une programmation éclectique et l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques. Outre la programmation « classique » de films, le cinéma Jacques Prévert est labellisé « art et essai ». S'y déroulent tout au long de l'année différents événements autour du 7^{ème} art : des participations à des festivals (Image par Image, fête de l'animation...), des ateliers de pratiques artistiques, des manifestations à destination du jeune public (Cinéfamille, ciné-gouter, avant-première...), des concerts, des rencontres et des soirées autour de thèmes particuliers. Il est ainsi le lieu de tous les arts et de toutes les cultures, dans lequel la jeunesse est accueillie afin de mêler plaisir, découverte et connaissance.

En février 2017, la ville de Gonesse a inauguré son nouveau centre de ressources en Histoire de l'Education. Est-ce un symbole des liens que vous mettez en avant entre culture et éducation ?

Le projet est né après la fermeture du Musée de l'éducation du Val d'Oise à Saint-Ouen l'Aumône, en 2014. Cette nouvelle structure conserve et collecte des témoignages relatifs à l'histoire de l'éducation dans le Val d'Oise, mais valorise aussi notre territoire. Plus encore, l'établissement participe incontestablement à la mise en œuvre de notre politique de la ville en générale, mais aussi culturelle et éducative.

La première exposition itinérante, réalisée en partenariat avec le Musée national de l'éducation, portait en outre, sur la thématique symbolique « Filles-garçons : égalité des chances ? ». Six modules itinérants traitent de la démocratisation de l'enseignement du XIX^e siècle à nos jours, mais aussi de la question de l'éducation dans la famille. Les textes rédigés par le Musée national sont accompagnés de collections issues du Centre de ressources en Histoire de l'éducation de Gonesse.

Pouvez-vous nous parler d'une action culturelle marquante mêlant jeunesse, scolaires et culture à Gonesse ?

Je citerai l'inauguration de notre nouveau monument aux morts à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 2018. À l'occasion de cette journée, nous avons diffusé la publication « Gonesse dans la Grande Guerre » faite par la Ville, et qui retrace en images le quotidien des Gonessiens sur la période



1914-1918. Nous avions édité parallèlement le recueil « Paroles des poilus à Gonesse », réalisé par Gustave Truc, membre de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC). En effet, la culture est également un outil de diffusion de la mémoire. Elle permet aux différentes générations d'échanger et de transmettre une histoire, notre histoire. À l'occasion de la représentation du Théâtre Uvol, « Petites histoires de la Grande guerre », à la salle Jacques Brel, la mise en scène a fait vivre des échanges de lettres entre un mari au front et sa femme, époux du Val d'Oise en associant des élèves d'écoles primaires et leur professeur. Force est de constater que les jeunes de la ville ont été nombreux à participer à l'ensemble des cérémonies de mémoire organisées autour de la « Grande guerre », qu'il s'agisse de dépôt de gerbe, de lecture des morts pour la France, de lettres de soldats ou encore du chant de la Marseillaise. Ainsi, deux élèves du lycée René Cassin ont fait résonner chacun une lettre de soldats, l'un Allemand, l'autre Français, mettant en avant ces souffrances de la guerre, qui n'épargnent aucun camp. Parallèlement, une collégienne de Philippe Auguste a lu le témoignage écrit très émouvant d'un soldat faisant ses adieux à sa famille, se sachant condamné à une mort certaine lors de sa prochaine attaque. Enfin, les jeunes du Conseil municipal des jeunes, du Conseil Participatif de la jeunesse et du service civique jeunes municipal ont lu des échanges entre l'adjudant gonessien Paul Chandivert, inscrit au monument aux morts et son épouse – correspondance confiée à la Ville par son petit-fils présent le jour de la cérémonie.

Cette mobilisation de la jeunesse hors et dans le cadre scolaire témoigne de la place de l'histoire dans cette culture, qui puise ses racines dans le futur, dessine le présent résolument tourné vers un avenir qui refuse l'oubli.

La culture est-elle omniprésente dans la politique que vous menez au niveau du public scolaire ?

Elle y occupe une place de choix. J'en veux pour exemple le fait qu'alors que la possibilité nous était donnée de revenir à la semaine de quatre jours, nous avons maintenu celle de 4 jours et demi avec son organisation des Temps d'Activités Péri-scolaires gratuits. Encadrés par des professionnels qualifiés (animateurs, ATSEM, éducateurs sportifs, musiciens, enseignants, ou encore bibliothécaires), tous les enfants ont accès à des activités riches et variées

dans quatre domaines : l'éducation à la citoyenneté et au vivre-ensemble, les arts et la culture, le sport et les activités manuelles, techniques et scientifiques. Dans le domaine culturel, certains découvrent la musique et les instruments, tels que le violoncelle, le djembé, mais aussi la musique électronique, avec les professeurs de l'école municipale de musique. D'autres s'essayent au jeu scénique encadrés par des comédiens, ou encore à la création littéraire.

Quel projet d'accès de la culture à tous vous tient le plus à cœur actuellement ?

Je citerai Europacity, qui est un projet très large que nous n'aurons de cesse de défendre en dépit des oppositions. Au-delà de son aspect culturel, il est porteur d'une nouvelle dynamique économique. À la suite au débat public, le promoteur a modifié son plan d'aménagement afin d'ouvrir Europacity sur la ville, la gare et le reste du Triangle. Le projet se présente désormais comme un quartier organisé autour d'un parc central dont l'accès sera gratuit. Afin de permettre aux habitants de profiter des 10 000 emplois estimés à Europacity, les porteurs du projet se sont également engagés à former 3 500 personnes avant l'ouverture, puis 1 000 personnes par an à travers deux centres de formation qui seront créés dans le Val d'Oise et en Seine-Saint-Denis.

Dans ce vaste projet, la culture est omniprésente. Comme il existe le Louvre à Lens, le Centre Pompidou à Metz, grâce à lui, Gonesse pourra s'honorer de la création d'un Grand Palais de la banlieue Nord avec une halle d'exposition unique en Ile-de-France, mais aussi un cirque contemporain, une salle de concert, des espaces de résidences d'artistes, un centre du 7^{ème} art. Nous sommes, je l'ai



Une classe de l'époque de la Grande Guerre reconstituée au centre de ressources en histoire de l'éducation.

dit, pour l'accès à la culture pour tous, surtout pour les jeunes et les enfants. Nous considérons qu'il ne serait pas juste de geler tout projet d'aménagement, condamnant ainsi les citoyens de notre ville et de notre région à subir les inégalités d'accès à l'emploi et les nuisances aériennes seulement. Europacity est souvent caricaturé comme étant un centre commercial. Cet argument utilisé par les opposants au projet est loin de la réalité. Il n'y aura pas de caddie ni d'enseigne alimentaire comme Carrefour, Leclerc ou Auchan à Europacity. Il s'agit d'un projet privé de trois milliards d'euros d'investissement qui occupera 80 hectares sur les 700 que compte le Triangle de Gonesse (dont 400 hectares d'agriculture sanctuarisée), regroupant sur un même lieu un parc paysager de 10 hectares, des espaces extérieurs dédiés au sport et à la détente, des équipements culturels, un parc à thème, des activités de loisirs, des hôtels, une ferme pédagogique de 7 ha, des restaurants et des commerces.

Si la culture occupe dans ce projet une place de choix à laquelle tout un chacun pourra avoir accès,

Europacity entend, en outre, accéder à un rayonnement national et international. Situé entre Paris et l'aéroport de Roissy, Europacity aspire à devenir une destination touristique à part entière. ■



© UNSSTUDIO / EuropaCity



LA COHÉSION SOCIALE AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



Viviane Gris.

Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de projets qui se concrétisent grâce à l'action de la « politique de la ville » par le biais d'actions municipales ou des 200 associations actives agissant dans tous les domaines essentiels que sont l'amélioration du cadre de vie, la santé, le soutien à la parentalité, l'éducation, la sécurité ou encore les transports. Pleins feux sur les réalisations les plus emblématiques.

ENTRETIEN AVEC VIVIANE GRIS

Maire-Adjointe, déléguée au Personnel, au Service public communal et à la Politique de la ville

Q

uels sont les objectifs de la politique de la ville à Gonesse ?

D'une façon générale, le terme Politique de la ville désigne l'ensemble des politiques qui visent à réduire les inégalités entre les territoires. Cela implique de travailler sur tous les leviers, tels que l'emploi et le développement économique, l'éducation, la santé, le lien social, la citoyenneté, la sécurité et la prévention de la délinquance, avec une action renforcée pour les quartiers prioritaires. Notre action est permanente pour favoriser le vivre ensemble et la réussite de chaque Gonessien depuis plus de 20 ans.

Précisément, qu'en est-il du contrat de ville 2015-2020 ?

C'est en mai 2015 que la Secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville, est venue signer le contrat

de ville entre l'État et l'agglomération Val-de-France. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a redéfini les quartiers prioritaires. À Gonesse cela s'est matérialisé par une continuité avec la Fauconnière, une partie des Marronniers et Saint-Blin. Le nouveau contrat a été signé entre les services de l'État, la ville et la Communauté d'Agglomération Val-de-France et a été repris depuis le 1^{er} janvier 2016 par l'agglomération Roissy Pays de France. Il porte sur l'exercice 2015-2020. L'une des nouveautés de ces nouveaux contrats de ville réside dans la volonté d'une implication plus grande des Gonessiens à la vie locale à travers la création d'un « Conseil citoyen » de la politique de la ville, composé d'habitants et de responsables d'associations des quartiers concernés. Le 19 mai 2015, soit deux jours avant signature du contrat, se réunissait

La Fabrique numérique,
un dispositif de
remobilisation des jeunes
co-financé par
la Politique de la Ville.



donc à Gonesse le premier Conseil citoyen, qui a notamment désigné ses représentants au Conseil citoyen communautaire de Val-de-France.

À quoi sert ce Conseil citoyen ?

Il est en charge de missions consultatives sur les sujets de politique de la ville et représente l'ensemble des quartiers ZUS (zone urbaine sensible). Dans les faits, si la nouvelle loi relative au Contrat de ville a prévu et inscrit sa mise en place spécifique, à Gonesse comme dans de nombreuses autres villes, il existe depuis longtemps des Assemblées de quartiers, un Conseil municipal des jeunes, un Conseil des sages, ou encore un Conseil de la vie associative qui sont particulièrement actifs.

Dans ce cadre, le « Conseil citoyen » a-t-il un intérêt supplémentaire ?

Il ne se substitue pas aux autres instances déjà existantes. Il insuffle une autre dynamique. Formalisé dans un cadre légal, il permet d'associer tout au long du Contrat de ville les habitants et les associations des trois quartiers retenus pour définir les axes prioritaires et les projets qui vont être mis en place au niveau municipal et intercommunal. Il s'agit de mettre les habitants et les associations au cœur de la décision. Il complète ainsi les instances de démocratie participative existantes et permet avec la municipalité, à l'ensemble des acteurs des quartiers de faire des propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne, mais aussi de construire des projets intergénérationnels et inter-quartiers pour améliorer le « vivre ensemble ».

Comment se compose le Conseil citoyen de Gonesse ?

Le Conseil citoyen politique de la ville de Gonesse s'est constitué dans le respect de la parité homme-femme. Il est composé d'habitants volontaires, de représentants d'associations et d'acteurs économiques locaux. Ainsi, il comprend 10 habitants et 5 représentants d' « Associations / acteurs locaux » pour la Fauconnière; 8 habitants et 4 représentants d' « Associations / acteurs locaux » pour les Marronniers ; et 6 habitants et 3 représentants d' « Associations / acteurs locaux » pour Saint-Blin.

La politique de la ville est-elle synonyme de cohésion sociale et de « vivre ensemble » ?

L'État s'est engagé de manière plus soutenue sur certains quartiers, grâce à des crédits spécifiques, pour agir sur l'emploi, la cohésion sociale (éducation, accès aux soins, prévention de la délinquance...) et l'amélioration du cadre de vie.



L'articulation entre les projets urbains et sociaux est essentielle. Chaque citoyen, quel que soit son quartier, doit pouvoir vivre en harmonie dans un environnement urbain et humain. Qui mieux que les habitants, qui vivent au quotidien dans les quartiers prioritaires sont à même d'évaluer les besoins, les problématiques, les évolutions ? Cette proximité et cette expérience de terrain sont indispensables pour participer aux instances de pilotage, contribuer à la définition des priorités, garantir aussi la bonne mise en œuvre du plan d'actions retenu à travers une dimension d'évaluation des différentes opérations menées.

Que peut faire une commune pour promouvoir la cohésion sociale ?

Apporter une bonne qualité de services publics reste notre priorité pour réduire les inégalités. Il nous faut être à même d'apporter des réponses aux besoins de tous les habitants, voire de les anticiper, avec des agents à l'écoute et formés, d'où mes diverses missions. Pourtant, le désengagement de l'État à nos côtés met en péril les services rendus à la population. En outre, si je prends l'exemple, ne serait-ce que de l'État civil, certaines missions ont été progressivement transférées de l'État vers la ville sans compensation financière, alors même que cela a nécessité d'adapter les services et d'augmenter les charges de personnel. Face à cet état de fait, nous avons toujours tenté et nous avons continué à financer et à soutenir tous les projets qui favorisent la réduction des inégalités et le vivre ensemble dans les quartiers prioritaires, mais également sur l'ensemble de la ville. Il est essentiel que les différentes générations et les habitants des quartiers réalisent ensemble un maximum de projets garants du respect mutuel et de la possibilité pour chacun de construire sa vie de manière positive. ■

Le « Parcours citoyen » est un dispositif co-financé par la Politique de la Ville permettant à tous les collégiens de bénéficier d'actions citoyennes. Ici, une visite sur le site de la bataille de la Somme.



Christian Cauro.

URBANISME ET LOGEMENT : RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS

Entre construction, renouvellement urbain, réhabilitation des logements et ravalement des façades, achat et location de commerces, aide aux propriétaires pour des travaux de rénovation, l'amélioration de l'habitat et du commerce sont les axes essentiels de l'action de la municipalité en termes d'urbanisme et de logement.

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN CAURO

Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme et au Logement

Quels sont les grands axes de la ville en termes d'urbanisme et de logement ?

Ils convergent tous vers un même but qui consiste à améliorer le cadre de vie des Gonessiens, qu'il s'agisse de nouveaux programmes de construction, de rénovation ou de réhabilitation.

Notre politique est de lutter sans répit contre la spirale de la dégradation urbaine, de la dévaluation des biens immobiliers et de la paupérisation des quartiers. La Ville de Gonesse s'engage et investit pour l'avenir. Améliorer le cadre de vie des habitants, c'est ni plus ni moins préserver l'identité du territoire et s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Améliorer le cadre de vie avec des logements aux façades propres, lutter contre l'habitat insalubre ou indigne dans nos quartiers et favoriser le commerce de proximité sont autant de moyens qui permettent de valoriser les biens des Gonessiens. Rendre notre ville attractive est un enjeu essentiel.

Notre municipalité s'investit beaucoup pour la rénovation et la réhabilitation de bâtiments dans la ville. Si cette politique a un coût, à nos yeux, elle est indispensable pour assurer la mixité sociale. Qui plus est, ces investissements doivent s'envisager dans leur globalité. Ils servent à la fois les cas particuliers et l'intérêt général. De fait, la réhabilitation des bâtiments anciens concerne tout le monde. Plus encore, dans la perspective de l'arrivée de la ligne 17 du métro du Grand Paris, la valorisation du patrimoine gonessien est essentielle. Ces dépenses sont



Une résidence de 534 logements, dans le quartier de la Fauconnière, a fait l'objet d'une grande réhabilitation.

des investissements d'avenir qui visent à attirer une nouvelle population sur la ville et qui rapporteront des rentrées fiscales à la commune, même si cela n'est pas l'objectif premier.

Le choix se porte-t-il davantage sur la réhabilitation que sur de nouvelles constructions ?

La politique municipale d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie s'appuie précisément sur un équilibre entre la réhabilitation de bâtiments dégradés et le renouvellement urbain, c'est-à-dire la destruction, puis la reconstruction. Aucun quartier n'est oublié. Partout, nous aspirons à embellir la ville et à améliorer les conditions de vie des habitants. Partout, nous

UNE POLITIQUE MUNICIPALE EXIGEANTE LE BIEN-ÊTRE DE SES HABITANTS

essayons d'allier mise en valeur du patrimoine historique et modernité. Ainsi, nous avons créé en centre ancien, une grande place publique autour d'un vieux pigeonnier que nous réhabilitons et avons construit autour 150 logements, mêlant accession à la propriété, logement social et logement intermédiaire.

Quel type de soutien apportez-vous aux propriétaires ?

Nous leur apportons une aide pour leur permettre de réhabiliter leur logement. En centre-ville, le dispositif d'aide au ravalement des façades (OCAH) permet de soutenir les propriétaires occupants (qui correspondent aux critères) jusqu'à 50 % de l'investissement (25 % pour les propriétaires bailleurs).

Dans le quartier des Marronniers, un vaste plan d'aide à la rénovation énergétique a été lancé. Nous témoignons ici de notre volonté d'aider les familles modestes à réaliser des travaux importants pour réduire leur consommation globale d'énergie, embellir leur pavillon et améliorer leur pouvoir d'achat. Nous apportons ainsi notre pierre à la lutte contre le réchauffement climatique.

Notre politique s'inscrit pleinement dans une démarche responsable : nous accompagnons les propriétaires volontaires et portons des mesures incitatives. Parallèlement, nous sommes extrêmement sévères à l'encontre de ceux qui exploitent la misère. Nous combattons avec fermeté et détermination ceux qui laissent s'installer des situations dangereuses ou inhumaines. Je citerai, par exemple, certaines situations de péril imminent ou nos actions à l'encontre des marchands de sommeil qui font vivre leurs locataires dans des conditions indignes à des prix indécents.

Nous intervenons aussi pour forcer les propriétaires à entretenir les logements laissés à l'abandon. Au 21 rue de Paris, nous avons procédé à des travaux d'office pour ravalier la façade d'un bâtiment laissé à l'abandon, aux frais des propriétaires. Le 10 avenue Gabriel Péri était, quant à lui, un pavillon divisé en appartements minuscules et indignes loués à prix exorbitant. Nous avons racheté le bâtiment, à la quasi-unanimité du Conseil municipal. Nous avons ensuite démolie la maison vétuste et cherchons désormais un acheteur avec un projet intéressant, pour réaliser une petite opération d'accession à la propriété.



Précisément, comment entendez-vous lutter en amont contre les propriétaires indélicats ?

Notre objectif est de les empêcher de s'installer à Gonesse. Depuis le 1^{er} février dernier, il est désormais obligatoire pour tout propriétaire désirant mettre son bien en location d'en demander l'autorisation à la Mairie. Toute nouvelle signature de bail est soumise à cette règle, dite « permis de louer », issue de la loi ALUR. Nous intervenons également lors des ventes pour signaler aux notaires et aux nouveaux acquéreurs les infractions commises en termes d'urbanisme, en particulier les créations illégales de logement ; ainsi des ventes sont bloquées en attente de régularisation ou des sommes sont mises sous séquestre par les notaires.

Quels autres exemples récents de projets aboutis pouvez-vous nous donner ?

L'harmonie va de pair avec un cadre de vie dynamique. Nous souhaitons animer et diversifier l'activité des quartiers en favorisant par exemple le commerce de proximité. Ainsi, quatre commerces ont pu s'installer place du Général de Gaulle grâce à la Ville qui avait acheté et aménagé les locaux avant de les louer à des prix modérés.

Autre exemple, nous avons acheté il y a quelques années une ancienne pâtisserie industrielle, rue Gabriel Péri, et avons revendu le terrain à un bailleur social qui a travaillé en liaison avec la municipalité pour réaliser une résidence d'une quarantaine de logements en accession sociale à la propriété. Les travaux commenceront dans les prochaines semaines. Cette réalisation permettra d'instaurer une réelle politique de parcours résidentiels à l'échelle du quartier et de la ville, en favorisant notamment les primo-accédants et les jeunes couples, en leur permettant d'acquérir un logement à coût maîtrisé et sécurisé. ■

Renouvellement urbain
rue de Paris : un local commercial et 5 appartements seront livrés fin 2018.



Élisabeth Maillard.

DÉCLINER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Gonesse mène une politique volontariste qui porte haut et fort les valeurs d'égalité. C'est en tout cas le constat de l'adjointe au Maire Élisabeth Maillard, mobilisée sur le sujet...

ENTRETIEN AVEC ÉLISABETH MAILLARD

Adjointe au Maire, déléguée à la Petite enfance,
à l'Enfance et aux Personnes handicapées



Quelle place occupe l'enfance dans la politique menée par la Ville ?

Au-delà de la politique éducative, piloté par ma collègue Françoise Hennebelle, le bien-être de l'enfant, son épanouissement dans les différentes étapes de sa construction est une priorité pour la municipalité. Les premières années de la vie, nous le savons, sont décisives pour l'avenir. Nous avons beaucoup investi dans les actions et les infrastructures à destination des plus jeunes, qu'il s'agisse du temps périscolaire, des centres d'accueil et de loisirs et des crèches. Au niveau des centres de loisirs, nous mettons l'accent sur les activités sportives et culturelles en lien avec les structures de la ville : programmation culturelle, médiathèques, ludothèque, gymnase... De nombreuses sorties sont également organisées pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités. Par ailleurs, nous portons actuellement la réalisation d'une nouvelle crèche collective dans le quartier Saint-Blin.

Q

Qu'en est-il de la parentalité ?

L'épanouissement du tout petit est étroitement lié à son entourage familial proche. La municipalité est donc particulièrement mobilisée sur ces sujets. Nous avons ainsi créé les lieux d'accueil enfants parents. Dans ce premier espace de socialisation et de séparation, l'enfant découvre la collectivité avec des jeux et des activités différents de la maison, une étape en douceur pour se familiariser avec la séparation avant une entrée en collectivité, telle que la crèche ou l'école maternelle. La présence d'un adulte responsable ayant un lien de parenté avec l'enfant est obligatoire pendant la participation aux séances de jeux. En outre, à l'occasion des rencontres avec d'autres parents ou les accueillantes, la famille peut échanger sur son quotidien « de parents » et ses éventuelles difficultés face à leur enfant. De la même façon, chaque année, en novembre, nous organisons la semaine de la parentalité. Activités, ateliers, projections/débats ou encore, portes ouvertes, ponctuent ces journées dans différents lieux de la ville (les centres socioculturels Louis Aragon et Marc Sangnier, la halte-garderie de Saint-Blin et la ludothèque, ou encore, le gymnase Christine Caron ou encore la Ludothèque). En 2017, une « maison géante » permettait de se mettre à la place des plus jeunes enfants et de mieux appréhender les risques domestiques au centre socioculturel Aragon.

Enfin, le programme de réussite Éducative propose un accompagnement essentiel pour l'épanouissement des enfants.

La Ville dispose d'une ludothèque. Quelles sont ses principales actions ?

La ludothèque de Gonesse porte le nom de « Ludothèque Rafael Padilla, dit le Clown Chocolat ». C'est un lieu où chacun peut trouver un jeu à partager en famille ou entre amis, avec un tarif d'inscription annuel extrêmement abordable (8€70 pour

les Gonessiens, 19€ 50 pour les habitants hors commune). Cet espace permet de favoriser l'apprentissage, de développer le lien social, d'apprendre des règles de respect, vis-à-vis du matériel et des personnes.

La ludothèque organise un accueil parents/enfants dédié à la petite enfance tous les vendredis, qui permet aux parents de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences et aux enfants de se sociabiliser en rencontrant d'autres enfants, mais également d'autres adultes. La ludothèque participe aussi à la semaine de la parentalité, aux temps d'activités périscolaires, aux quartiers d'été et aux soirées jeux en famille proposées dans les centres socioculturels.

Certains enfants n'ont pas la chance de partir en vacances. La ville répond-elle à cette problématique ?

Nous refusons cette inégalité et organisons donc chaque année les quartiers d'été, avant tout pour permettre à ceux qui ne partent pas en vacances d'avoir accès à des loisirs pendant la période d'été. Les quartiers d'été ne sont pas qu'un espace de loisirs, ils sont aussi très importants pour favoriser la mixité sociale, car ils favorisent les rencontres entre les personnes des différents quartiers et entre les générations. Les services de la ville vont ainsi à la rencontre de nouveaux publics et font découvrir les dispositifs proposés tout au long de l'année. Tout cela se fait dans une ambiance conviviale et bon enfant, où chacun peut trouver une activité qui l'intéresse. En 2017, nous avons notamment insisté sur le volet citoyenneté. C'est important pour nous qu'il y ait à la fois du sport, du loisir et de la culture. Les « lectures pelouse » sont ainsi à la fois un moment de détente et des instants pour s'ouvrir l'esprit. Chaque année, nous lançons des initiatives nouvelles. L'an dernier, nous avons ainsi mis en place une plage de sable avec des transats et des palmiers pour donner encore plus le sentiment aux Gonessiens qu'ils sont en vacances aux quartiers d'été. Ces quartiers d'été sont, en outre, ponctués de spectacles en soirées, le mardi, permettant à davantage de personnes, notamment ceux qui travaillent la semaine, de pouvoir y assister. Nous avons également créé un espace petite enfance destiné aux tout-petits, dans lequel les associations animent des ateliers.

La Ville propose chaque été des séjours à des tarifs abordables pour les 6-17 ans. Ces séjours de 10 à 15 jours se déroulent en Juillet et en Août et permettent à des enfants des familles modestes de partir en vacances et de découvrir différentes régions de France.

Qu'en est-il de la prise en charge du handicap à Gonesse ?

Notre ambition est tout d'abord de faire changer de regard sur le handicap. Les enfants handicapés sont

accueillis dans nos centres de loisirs et, depuis de longues années, est installé à Gonesse, l'Institut d'éducation motrice (IEM) Madeleine Fockenbergh, qui prend en charge l'accueil, l'hébergement et la scolarisation de jeunes atteints de handicap. Nous avons œuvré pour intégrer ces jeunes à l'ensemble des dispositifs et des actions municipales, comme le Conseil municipal des jeunes ou les activités culturelles proposées par la Ville.

Depuis 2016, l'association « CAP' devant ! » a également ouvert à Gonesse un service d'accueil de jour, destiné aux personnes orientées par la Maison départementale des personnes handicapées destiné aux handicapés moteurs. Ce service œuvre notamment à l'intégration par le développement des liens sociaux, au maintien et au renforcement de la mémoire et des capacités cognitives et intellectuelles ou encore au développement de l'autonomie dans les déplacements, les repérages spatiaux temporels et les actes de la vie quotidienne.

Par ailleurs, dès avril 2006, était créée la Commission communale pour l'accessibilité, sous la présidence du Maire Jean-Pierre Blazy. Sept élus, huit membres d'institutions et d'associations représentant des personnes handicapées, une habitante, un représentant des Conseils de quartiers et un représentant de l'Éducation nationale y apportent leur contribution. Plusieurs de ces participants sont en situation de handicap, avec une expertise particulièrement précieuse.

Dans un premier temps, la Commission, divisée en sous-groupes, a dressé le bilan de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des logements, afin de les améliorer et d'aller parfois au-delà des exigences de la loi.

Après l'établissement du diagnostic, un programme pluriannuel a été proposé afin de rendre progressivement accessibles les bâtiments et espaces publics de la commune qui ne le sont pas encore. Les principaux services à la population (état-civil, logement, CCAS, Education) ont, par exemple, été transférés dans un bâtiment accessible. Le grand projet en cours est la rénovation de l'Hôtel de ville, qui sera achevé cet été, avec, notamment, la création d'un ascenseur. ■



La ludothèque Rafael Padilla propose de très nombreuses actions pour renforcer le lien social.



DE LA RICHESSE DES ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS



Marc Anicet.

Q

Quelles sont actuellement les problématiques de l'action sociale à Gonesse ?

Les dépenses d'action sociale continuent d'augmenter. Cette réalité, si elle n'est pas nouvelle après une décennie de crise, persiste fortement. Les habitants sont confrontés à des difficultés qui s'accroissent. Nous ne voyons pas la situation s'améliorer quelles que soient les tranches d'âges, qu'il s'agisse d'emploi ou de pouvoir d'achat. Ainsi, trop de jeunes n'arrivent pas à obtenir une place en entreprise pour leur formation en alternance. Quand ils tentent d'entrer dans la vie active après avoir suivi une formation, on leur oppose un manque d'expérience. Beaucoup de travailleurs dits séniors perdent quant à eux leur emploi et sont obligés de ne travailler qu'à temps partiel. Nous sommes confrontés à de nombreuses familles monoparentales, souvent des femmes seules avec enfants. Le service social accompagne les personnes ayant des impayés de

loyers entraînant des procédures d'expulsion, les demandeurs de logement ou encore les personnes hébergées. L'accès aux soins est également un enjeu majeur, notamment pour les personnes âgées ne disposant pas de protection complémentaire. Nous travaillons actuellement sur un projet pour répondre à ce besoin croissant.

Les nouvelles mesures du Gouvernement, lourdes de nouvelles contraintes budgétaires, viennent aggraver cette situation critique et notre capacité à apporter des aides sociales à la hauteur des besoins. En outre, la baisse des allocations logement, décidée par le Gouvernement, va toucher les ménages aux revenus modestes. La note sera réglée par les bailleurs sociaux qui vont, par ailleurs, subir une hausse de la TVA de 5,5 à 10 % sur les travaux d'entretien et de construction. Au bout du compte, ce sont les locataires qui en pâtiront.

La ville organise un portage de repas à domicile pour les seniors qui en ont besoin.





La maison intergénérationnelle organise des animations qui permettent aux différentes générations de partager des moments conviviaux.

Vous êtes en charge de la solidarité inter-générationnelle et des personnes âgées. Quelles actions mène la ville sur ces sujets ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a des missions obligatoires et d'autres facultatives.

Le « plan canicule, dispositif national obligatoire pour les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes handicapées pendant les périodes de forte chaleur ou de grand froid est un élément incontournable. Nous avons décidé d'étendre ce service toute l'année à travers la Veille sanitaire qui mobilise notamment les jeunes du service civique jeunes municipal.

Contrairement à d'autres communes, nous avons fait le choix de maintenir le service d'aide à domicile à destination des séniors. Ce dispositif, qui mobilise 17 aides à domicile et auxiliaires de vie, représente un coût important pour la commune, mais répond à un engagement fort que nous assumons. S'ajoute à ce dispositif la téléassistance ou encore, le portage des repas. Nous travaillons également à la mise en place d'un soutien psychologique pour lutter contre l'isolement et soutenir les personnes âgées et leurs aidants.

En plus des aides à la mobilité pour les séniors et les personnes handicapées proposées par le Conseil départemental comme le forfait Améthyste sur le pass Navigo ou le PAM 95, le service de transport à la demande de la Ville permet d'amener gratuitement les usagers à l'hôpital, au centre commercial ou encore sur les activités du CCAS en particulier celles proposées par la Maison intergénérationnelle. Les personnes sont prises en charge à leur domicile et accompagnées par un agent jusqu'au lieu souhaité (salle de consultation...). La couverture géographique s'étend à toute la commune, mais aussi aux hôpitaux, maisons de retraite et médecins spécialistes situés dans un rayon de dix kilomètres.

Au-delà des aides matérielles liées à la perte d'autonomie, nous aspirons à l'épanouissement des séniors. Leur permettre d'accéder à la culture, aux loisirs est donc un élément important de notre politique. Depuis 2007, Gonesse a, par exemple, initié

l'université inter-âges. Installée, dans les locaux de la Maison intergénérationnelle, elle propose à un public de retraités et d'actifs des cycles de cours consacrés à l'histoire, la littérature, l'économie, les arts, les sciences. De plus, le service Maintien à Domicile / Lien social propose pendant toute l'année des sorties et animations encadrées par les animatrices. Un séjour est, en outre, proposé chaque année dans le cadre d'un partenariat avec l'ANCV. Pour toutes les sorties, un transport en car est mis en place et une partie du coût est pris en charge par le CCAS. Un service de portage de livres à domicile en partenariat avec la médiathèque est également proposé. Chaque année, au mois de septembre, autour d'un pot convivial, les seniors de la Maison intergénérationnelle se rencontrent pour partager leurs idées et suggestions sur les futures sorties. Enfin, chaque année, les Gonessiens de plus de 65 ans peuvent choisir entre participer à la Fête de l'amitié ou recevoir un colis de fin d'année avec des produits gastronomiques.

Toutes ces informations sont publiées dans la revue Lilas Fichette que nous éditons trois fois par an en lien avec le Conseil des Sages.

Pouvez-vous justement nous décrire la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit ?

Elle est le fruit de notre réflexion conduite dans le cadre de notre politique en direction des personnes âgées et du logement. Notre postulat était de proposer à la fois un habitat adapté, mais aussi une solidarité accrue dans les actions de voisinage pour lutter contre l'isolement et un accès facilité aux services. Ainsi, au rez-de-chaussée de ce bâtiment du quartier de la Madeleine-Saint-Blin de Gonesse, un vaste espace intergénérationnel accessible, animé par des agents du CCAS avec la participation de prestataires ou de bénévoles, accueille gratuitement chaque après-midi tout habitant de la ville. Toutes les générations s'y retrouvent pour discuter, partager un moment de convivialité, pratiquer des loisirs créatifs, ludiques ou culturels, participer à des ateliers, et même bénéficier de soins relaxants, de relaxation sensorielle et de gymnastique douce dans un espace spécialement adapté. Pour renforcer le



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ POUR CONSTRUIRE L'AGGLO DE DEMAIN



Les locataires de la résidence intergénérationnelle sont choisis pour favoriser la mixité entre les générations.

Liens entre les résidents, des animations spécifiques sont organisées en direction des habitants de la résidence une fois par mois le vendredi soir ou le samedi. Les animations en semaine sont régulièrement organisées en lien avec le service civique jeunes municipal et l'Institut d'Education Motrice Madeleine Fockenberghé.

Les trois étages supérieurs sont consacrés aux logements. Ils en comprennent en totalité 48, du studio au trois-pièces : 16 F1 à destination des jeunes de 18 à 25 ans, 16 F2 à destination des personnes retraitées isolées de plus de 65 ans et 16 F3 pour des couples avec 1 enfant. Ici vivent donc en harmonie depuis l'automne 2010 des jeunes actifs, des jeunes couples avec leur premier enfant et des personnes âgées, qui ont tous signé la « Charte de Solidarité ».

La mission première de la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit a toujours été de favoriser le lien entre générations, la solidarité et l'entraide. Il s'agit ainsi de dynamiser le lien social entre les habitants à la fois de la résidence, du quartier et de lutter contre l'isolement des personnes retraitées.

Quelle place spécifique occupent les personnes âgées à Gonesse ?

Les retraités aujourd'hui sont, par exemple, indispensables à la vie associative. Ils ont des compétences,

de l'expérience, du temps et jouent un rôle important dans la Ville à travers un engagement solidaire.

Nous avons créé le Conseil des Sages, instance consultative, chargée d'une mission de conseil auprès du Maire et du Conseil municipal pour les projets de la Ville ou ceux portés par le CCAS et composé de Gonessiens âgés de plus de 55 ans, élus pour 4 ans. Les membres donnent leur avis sur différents projets municipaux en partageant leurs compétences et leurs expériences et travaillent au sein des différentes commissions : santé, environnement, cadre de vie et animation. Ils participent au Conseil d'Administration du cinéma Jacques Prévert et à la Commission des menus du portage des repas à domicile des retraités. Un projet de parrainage a également été mis en place avec la mission locale pour accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle. Sur le thème de la citoyenneté, un projet de théâtre forum, « jeunes et seniors font politique » a été développé en partenariat avec le Conseil participatif de la jeunesse. Le Conseil des sages est également très présent aux commémorations patriotiques.

Si l'âge a ses aléas et peut engendrer la dépendance, les seniors contribuent à la dynamique de Gonesse, au « vivre ensemble » et au renforcement des liens entre cultures et générations. ■



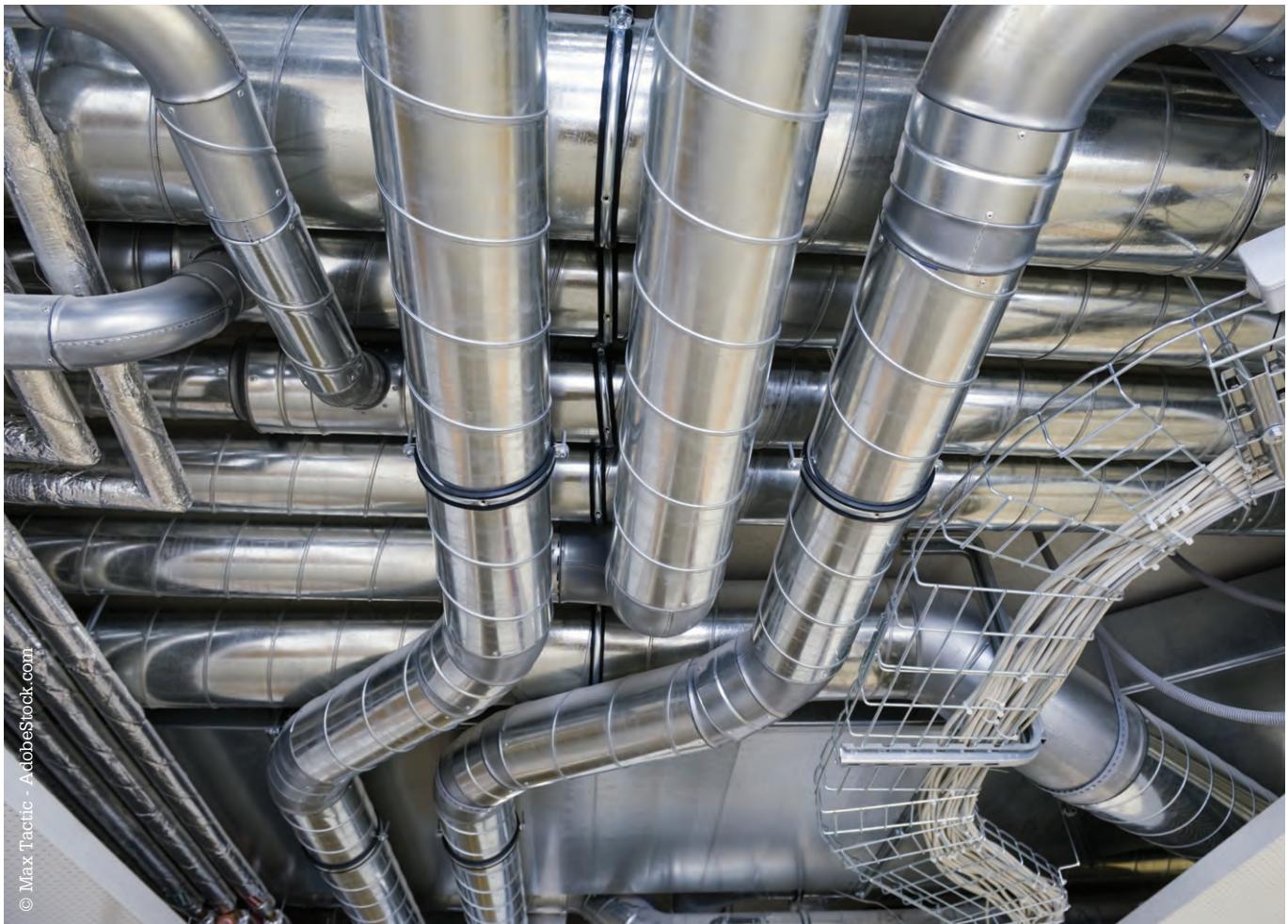
- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19

Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02

✉ 01 41 32 43 23





L'ÉDUCATION ET L'ENFANT AU CŒUR DES PRIORITÉS



Françoise Hennebelle.

Malgré les contraintes budgétaires imposées aux collectivités depuis plusieurs années, Gonesse mène une politique éducative ambitieuse, l'Éducation étant un axe prioritaire de ses programmes municipaux depuis 1995.

ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE HENNEBELLE

Adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation et aux Rythmes scolaires

L

'éducation est-elle au cœur des priorités de la municipalité ?

Si les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants, nous considérons également y avoir un rôle important ; cela se traduit par une offre culturelle, sportive diversifiée et de qualité, un éveil aux actions citoyennes pour tous. Parallèlement, nous avons développé un fort partenariat avec les enseignants. De cette façon, nous pensons créer toutes les conditions nécessaires à l'épanouissement et à la réussite de tous nos jeunes Gonessiens de bénéficier des conditions pour réussir et s'épanouir.

Quels sont vos liens avec les écoles ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes enseignantes de nos vingt écoles. Ce partenariat s'est traduit par l'élaboration d'un Programme Educatif Local, qui définit les axes prioritaires de notre politique éducative. Les écoles, quant à elles, établissent le Projet d'École qui suit les mêmes orientations que le programme éducatif. Dans le cadre de ces documents, les écoles montent des projets avec leurs classes que nous soutenons, notamment

financièrement (projet sur le devoir de mémoire avec visite de musées, concours des écoles fleuries, réalisation d'un opéra, classes de découverte...) Notre mission est aussi de faire en sorte que les enfants étudient dans des conditions matérielles optimales. La ville établit un plan de réhabilitation, afin que chaque année, une école bénéficie de gros travaux. Ainsi, cette année, l'école Charles Perrault bénéficie d'une réhabilitation et d'un agrandissement permettant de supprimer les deux derniers préfabriqués existant dans les écoles de la ville. Les six classes seront réparties autour de la salle de motricité. Le dortoir, le bureau de la directrice, ainsi que la bibliothèque intégreront aussi l'école grâce à cette extension. Parallèlement, l'école élémentaire voisine se verra dotée d'un préau tant attendu. Dans cette même logique, un cheminement couvert permettra aux enfants de Charles Perrault de rejoindre la cantine de l'école Charles Péguy, à l'abri des intempéries.

Les nouveaux locaux de ces deux établissements seront prêts pour la rentrée scolaire 2018.

Une fois ce chantier terminé, un autre très important s'ouvrira dans le quartier de la Fauconnière, avec la reconstruction en un seul bâtiment de deux écoles élémentaires et la réhabilitation de la 3^{ème} école élémentaire de ce quartier.

Qu'en est-il de la décision de la municipalité de rester à la semaine scolaire de 4,5 jours ?

À Gonesse, nous appliquons la semaine scolaire de 4,5 jours depuis 2013. Ainsi, les élèves de CP de 2013 entrés en CM2 cette année auront fait leur cycle

Projet de la nouvelle école de La Fauconnière.





élémentaire selon cette nouvelle organisation. À travers les TAP, les élèves ont pratiqué 2h30 d'activités hebdomadaires gratuites dans les domaines aussi variés que le sport, la culture, le développement durable, l'éveil à la citoyenneté. Revenir à la semaine de quatre jours reviendrait à faire des écoles françaises les seules d'Europe et, plus largement, des pays de l'OCDE à concentrer ainsi les enseignements. Cela est prouvé : c'est le matin que les élèves sont les plus concentrés. En proposant cinq matinées d'enseignement aux élèves de Gonesse, nous favorisons leur réussite éducative. En l'absence de réelle évaluation au niveau national, nous avons lancé fin 2017 une étude indépendante menée par deux sociologues sur les temps d'activités périscolaires. Les résultats ont permis d'engager une concertation avec tous les acteurs concernés. Si l'organisation doit être améliorée (nous passerons par exemple dès la rentrée 2018 à un TAP par semaine), les activités donnent globalement satisfaction aux parents et aux enfants. Même si l'impact sur les résultats scolaires reste difficile à évaluer, nous avons la conviction qu'initier les enfants à de nouvelles pratiques et ouvrir leur esprit à de nouvelles connaissances les aideront à l'école comme en dehors.

Vous faites figure d'exception à cet égard ?

Argenteuil, Cergy et de nombreuses villes du Val d'Oise ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours pour leurs écoles primaires. Gonesse et Courdimanche sont les deux seules villes du département à avoir maintenu les 4,5 jours, c'est vrai.

Il est tout de même étrange que l'on s'attache à répéter que choisir la semaine de 4,5 jours fait de nous une exception dans le département, mais que l'on ne s'étonne pas que la semaine de 4 jours fait de la France une exception parmi les autres pays...

Outre les résultats de l'étude locale, notre décision est basée sur des considérations objectives (comparaisons internationales) et scientifiques (études de chronobiologistes). Seul l'intérêt de l'enfant doit compter.

Quels que soient les efforts à consentir, l'éducation reste une priorité. Depuis cinq années, nous sommes très engagés dans la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires qui mobilisent enseignants,

agents de la ville, associations locales et prestataires et nous poursuivons cette démarche volontaire et collective.

L'effort budgétaire consenti par la commune est important et se chiffre aux alentours de 800 000 euros par an. Pour l'année scolaire en cours, les subventions de l'État et de la CAF sont assurées. En cas de diminution, voire de suppression de ces aides, la Ville ne pourra certainement pas assurer à elle seule tout le financement.

Dans votre délégation vous êtes également en charge du programme de réussite éducative (PRE). Quels sont ses principales missions ?

Le Programme de Réussite Educative (P.R.E.) mis en place depuis 2005 sur la ville de Gonesse s'adresse aux enfants et à leur famille présentant des signes de fragilité. À travers la Veille Educative, il propose différentes actions afin de prévenir et réduire le risque de décrochage scolaire précoce et apporte un soutien aux parents rencontrant des difficultés dans leur rôle d'éducateur. Composée d'une coordinatrice, d'une assistante administrative, d'une psychologue clinicienne et d'une éducatrice spécialisée, l'équipe du PRE associe les parents à la démarche d'accompagnement dans un parcours individualisé. Le PRE travaille en partenariat avec toutes les autres structures (Education Nationale, CAF, services sociaux du département et de la ville...) afin d'avoir une approche globale et d'apporter une aide complémentaire dans l'intérêt des familles et des enfants. Il intervient régulièrement dans les écoles à la demande des enseignants. C'est ainsi qu'il met à la disposition des écoles des vacations d'une orthophoniste qui effectue des pré-dépistages, ou encore une médiatrice en milieu scolaire dont la mission est d'apaiser les climats de violences au sein des écoles. Celle-ci a ainsi initié « les petits médiateurs » : des élèves volontaires formés pour intervenir à la récréation lors de conflits entre élèves. Elle facilite également les liens entre les parents et l'institution scolaire. Enfin le PRE apporte également un soutien aux équipes municipales d'animation ou éducatives (ATSEM- Assistantes maternelles) à leur demande sous forme de matinée de formation ou d'échange sur des situations compliquées. ■

Photo de gauche :
Les temps d'activités périscolaires sont l'occasion d'initier les écoliers aux thématiques de la « Citoyenneté ».

Photo de droite :
Les temps d'activités périscolaires offrent une grande diversité d'activités notamment l'escrime au complexe Colette Besson.



Malika Caumont.

LA JEUNESSE, UNE PRIORITÉ

La ville de Gonesse n'a de cesse de se déployer sur tous les fronts au profit de sa jeunesse. Une vingtaine d'actions déclinées en quatre axes ont été définies. Explications...

ENTRETIEN AVEC MALIKA CAUMONT

Maire-adjointe à la Jeunesse, à la Population, à la Citoyenneté et aux Centres Socioculturels

Q

Quels sont les grands axes de la politique jeunesse de la ville de Gonesse ?

Près de la moitié des habitants de notre ville a moins de 30 ans. La jeunesse est donc pour nous une priorité sur laquelle nous avons souhaité travailler en associant toutes les parties prenantes. Ainsi, dès le début du mandat 2014-2020, nous avons engagé une concertation auprès des partenaires et des jeunes dans les différents quartiers et organisé des Assises de la jeunesse afin de connaître les besoins dans différents domaines. Ainsi, à partir du programme municipal, des remontées de terrain et de notre volonté de promouvoir la citoyenneté, un projet d'une vingtaine d'actions décliné en quatre axes a été défini.

Le premier axe porte sur la coordination des actions, la valorisation des initiatives et l'amélioration de la communication ; le second concerne la promotion de la citoyenneté et l'autonomie ; le troisième vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle et le quatrième à développer les loisirs, le sport et la culture. Trois ans après le lancement du projet, toutes les actions ont été lancées et répondent aux objectifs fixés, même s'il reste, bien sûr, des améliorations à apporter – la politique jeunesse étant, par nature, évolutive.

Quels projets avez-vous mis en œuvre s'agissant du premier axe de votre politique jeunesse : développer la communication et améliorer la coordination ?

Pour adapter notre communication aux pratiques des jeunes, nous avons développé les réseaux sociaux et l'envoi de SMS. En plus de la page Facebook de la ville, la page Facebook Jeunesse Gonesse relaie ainsi aujourd'hui des informations spécifiquement dédiées aux 12-25 ans. Un compte Instagram a également été lancé. De plus, le journal des jeunes G news a été créé et permet aux membres du club de

journalistes de s'exprimer à travers une rubrique d'expression libre. Pour renforcer la coordination, nous avons développé les partenariats associatifs et institutionnels. De nombreux acteurs interviennent en faveur des jeunes : établissements scolaires, mission locale, associations... Un chargé de mission jeunesse a été recruté afin de veiller à la réalisation du projet jeunesse transversal et d'entretenir des relations étroites avec les partenaires et les différents services de la Ville pour éviter les doublons, favoriser les mutualisations et ainsi améliorer la qualité du service public.

Qu'en est-il de la promotion de la citoyenneté et l'autonomie ?

Le service civique jeunes municipal fête ses 10 ans cette année. Il permet à des jeunes de tous les quartiers de bénéficier d'une formation citoyenne et d'effectuer une mission civique en échange d'une bourse de 800 euros. En 2017, le nombre de bénéficiaires annuel est passé de 60 à 70 et un volet projet collectif a été ajouté. Le parcours citoyen, lancé en 2016, contribue à la formation citoyenne de tous les collégiens de la ville à travers un parcours thématique : rallye historique dans le cœur de ville en 6^{ème}, prévention contre le harcèlement en 5^e, initiation à la Justice pour les élèves de 4^e et sensibilisation au devoir de mémoire avec des visites de sites historiques



Le service civique jeunes municipal.

pour les 3^e. L'objectif est d'ouvrir les jeunes aux valeurs de la République comme l'égalité filles/garçons ou encore la laïcité, de promouvoir le « vivre ensemble » et de mieux leur faire comprendre les règles de vie en société pour favoriser l'insertion sociale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pour l'année scolaire 2016-2017, 1 835 jeunes ont participé au dispositif. Nous poursuivons les actions du Conseil municipal des Jeunes (CMJ), composé de 25 collégiens et lycéens élus pour deux ans avec des missions de représentation et de mise en place de projets (solidarité, santé, environnement...). Les élus du CMJ sont les véritables porte-parole de leurs camarades. En 2015, nous avons créé le Conseil participatif de la jeunesse (CPJ) ouvert à tous les jeunes de la ville. Il se réunit deux à trois fois par an pour débattre, remonter des besoins aux élus et proposer des actions ponctuelles ou des projets durables.

Vous êtes particulièrement active quant à la défense des droits des femmes. L'intégrez-vous dans vos actions à destination des jeunes ?

La mixité, l'égalité femmes/hommes sont pour nous essentielles. Nous devons sensibiliser la population, quelle que soit la tranche d'âge à la condition des femmes dans notre société. Le respect s'apprend dès le plus jeune âge. Nous sommes très vigilants à promouvoir l'égalité partout où nous le pouvons. Tous les lieux dans lesquels évoluent les jeunes sont autant d'endroits d'apprentissage de ces valeurs, de la crèche au lycée, en passant par les stades et les quartiers. L'égalité entre les sexes est une valeur fondatrice de notre République et nous nous attachons à la promouvoir à travers l'ensemble des dispositifs que je viens d'évoquer.

Quelles autres actions innovantes avez-vous initiées pour l'apprentissage de la citoyenneté ?

Nous développons notamment des actions de théâtres forum, outil idéal pour sensibiliser le public : les spectateurs deviennent acteurs des situations mises en scène. Après une première expérience en 2017 sur le thème de la démocratie, un festival a eu lieu les 9 et 10 février 2018 pour aborder la question des freins à la réalisation personnelle. Une représentation rassemblant des membres du CPJ et des résidents de la maison intergénérationnelle a eu lieu fin mai sur le thème des inégalités.

Nous initierons également cette année des chantiers solidaires. Ils auront lieu sur le territoire dans un premier temps (aide à la réhabilitation d'un local associatif), nous souhaitons en organiser un à l'étranger dès l'an prochain en associant des jeunes



des différents quartiers qui mèneront collectivement un projet utile pour des populations dans le besoin.

Quels soutiens apportez-vous aux jeunes qui ont des projets ?

La Ville de Gonesse est le partenaire des jeunes qui prennent des initiatives ou qui s'engagent. Le Point information jeunesse de la ville (PIJ) apporte une aide pour le BAFA, le PSC1 (brevet de secourisme) et propose une formation pour le babysitting. S'agissant de la mobilité, nous apportons une aide financière à des jeunes qui souhaitent passer leur code et l'agglomération Roissy Pays de France, dont fait partie Gonesse, a mis en place un dispositif d'aide au financement des cartes de transport.

Nous avons également initié un partenariat entre des séniors de la maison intergénérationnelle Daniel Dabit et des jeunes suivis par la Mission locale pour un accompagnement au passage de concours de la Fonction publique.

Je citerai aussi le soutien que nous apportons au projet ERASMUS+, dans lequel est inscrit le lycée René Cassin, en partenariat avec quatre autres lycées européens (Italie, Croatie, Bulgarie, Allemagne), qui vise à favoriser des échanges internationaux. De la même façon, nous apportons notre aide aux jeunes artistes, à l'image de la graphiste Nov, qui a pu réaliser sa première exposition au Centre socio-culturel Marc Sangnier. Enfin, nous soutenons des associations de jeunes à vocation sociale comme l'AMAB et B2S aux Marronniers ou Déklic à la Fauconnière.

Apprentissage de la citoyenneté et insertion sociale et professionnelle vont-ils de pair ?

Nous essayons de les conjuguer. Ainsi, le service municipal de prévention spécialisée a pour mission principale d'effectuer un suivi individualisé de jeunes rencontrant des difficultés et travaille également au quotidien sur le savoir être et sur la promotion des valeurs républicaines comme la laïcité. L'équipe d'éducateurs s'est étoffée fin 2017, avec, actuellement, quatre personnes supplémentaires. Nous avons pu ainsi augmenter le nombre de jeunes suivis et développer de nouvelles actions, telles que la mise

Chaque année, la ville organise la « Quinzaine des droits des femmes » avec des ateliers, rencontres, théâtre-forum...



Le Pôle Information et Orientation réuni les différents services à destination des jeunes.

en place de projets collectifs (chantiers éducatifs, sorties, espaces jeunes...) ou encore l'expérimentation du dispositif d'accueil des collégiens temporairement exclus.

L'insertion professionnelle est très liée à la question de la formation. Que propose la ville sur ce volet ?

La formation est essentielle, car de trop nombreux jeunes sortent du système scolaire sans qualification. Ainsi, la Fabrique numérique de Gonesse, portée par la Ville et installée au centre socioculturel Marc Sangnier, propose une formation gratuite de 5 mois aux 16-25 ans. Ce dispositif s'appuie sur les outils numériques (impression 3D, découpe laser, ...) et sur la réalisation de projets concrets pour remobiliser les jeunes. Elle accueille actuellement sa 6^{ème} promotion et donne toute satisfaction : 6 mois après la sortie de la formation, 90 % des participants ont trouvé un stage, une formation ou un emploi.

Nous savons que les jeunes sont souvent confrontés à des difficultés pour trouver des stages. Ainsi, afin de répondre aux demandes des étudiants de Gonesse, la Ville s'attache autant que possible à répondre favorablement aux demandes de stages des Gonessiens. Par ailleurs, des services civiques nationaux sont accueillis sur différents secteurs (environnement, citoyenneté...) ; deux missions sont actuellement disponibles (service-civique.gouv.fr). Enfin, des postes d'animateurs, notamment pour les Temps d'activités périscolaires, sont actuellement ouverts pour des étudiants qui souhaiteraient travailler pour la commune.

Mais il n'y a pas que des jeunes qui échouent à Gonesse : nous valorisons chaque année les jeunes ayant obtenu leur bac à travers une soirée qui leur est dédiée.

Quels dispositifs avez-vous initiés pour aider les jeunes dans leur orientation ?

Je citerai le Pôle d'information et d'orientation (PIO), équipement installé dans les anciens locaux du Centre d'information et d'orientation (CIO) racheté par la ville. Il regroupe dans le même bâtiment les

conseillers du CIO, le Point Information Jeunesse (PIJ), la Mission locale, le Service emploi de l'agglomération Roissy Pays de France. Ce regroupement des acteurs agissant dans les champs de l'orientation, de la formation et de l'accompagnement à la recherche d'emplois facilite les démarches pour les usagers et a permis un renforcement des partenariats entre ces structures complémentaires.

J'évoquerai aussi le Salon de l'orientation et de la formation professionnelle, mis en place par la Ville avec ses partenaires, en septembre 2015 et 2016. Le but était de rassembler au cours d'un événement des centres de formation ayant encore des places disponibles à la rentrée pour les jeunes sans solution. Les événements sur cette thématique étant déjà nombreux à cette période et sur ce secteur, le Salon sera remplacé en septembre 2018 par le dispositif « SOS rentrée » : un accompagnement individualisé répondant aux mêmes objectifs.

Quelle est la place des loisirs dans votre politique ?

Il me paraît évident que les loisirs sont un droit pour tous. L'accès de toutes et tous à la culture, aux sports et aux loisirs fait donc partie de nos priorités. Pour ce faire, nous avons mis en place à la fois des dispositifs et des manifestations qui ponctuent l'année, mais aussi des structures.

Ainsi, nous avons créé en 2016 des espaces jeunes dans les centres socioculturels qui sont des lieux dédiés à la création du lien entre les habitants. Equipements de proximité ouverts à tous, dans lesquels sont organisés des activités et des événements, ils créent une dynamique de quartier. Depuis les attentats tragiques de janvier et novembre 2015, un besoin de solidarité, de sentiment d'appartenance à la même société s'est fait davantage sentir. Les centres socioculturels favorisent le brassage, les rencontres, la meilleure compréhension de l'autre. Faire venir les 15-25 ans dans les centres socioculturels était une évidence dans ce contexte et, paradoxalement, c'était aussi un défi. Nous parvenons à intégrer un public d'adultes et d'enfants à nos activités, mais nous avions plus de difficultés à trouver un format qui intéressait les jeunes.

L'objectif des espaces jeunes a été de proposer un soir par semaine et par centre des temps libres, mais aussi des activités encadrées pour permettre aux jeunes de se rencontrer et de monter des projets collectifs. Nous n'avons de cesse de travailler encore à améliorer cette formule pour élargir le public. Ainsi, mis en place en 2016, les espaces jeunes dans les centres socioculturels ont pu prendre leur rythme depuis septembre 2017. À ce jour, environ 20 jeunes fréquentent chaque espace. Les espaces sont à la fois des temps libres, des moments d'échanges, d'activité et de sorties pour les 12-20 ans. Ouverts à

tous, ces temps, encadrés par des éducateurs spécialisés et des animateurs polyvalents et socio-éducatifs, se déroulent le mardi au Centre socio-culturel Ingrid Betancourt, le mercredi à Louis Aragon et le jeudi à Marc Sangnier de 17h30-20h30.

Qu'en est-il des activités sportives ?

Nous cherchons à offrir la possibilité à tous les jeunes de s'épanouir dans la ou les disciplines qui leur correspondent le mieux, tant au niveau de leurs goûts que de leurs disponibilités. Outre les activités proposées par les nombreuses associations sportives de la ville, la direction des sports propose des stages variés pendant les vacances, à travers l'école municipale des sports. De plus, les éducateurs sportifs encadrent des activités tous les lundis, mardis et jeudis dans différents gymnases : Cirque, Boxe, Crossfit, tennis de table, escalade, Badminton, basket ou encore athlétisme.

En septembre 2017, deux nouveaux city stades avec équipement de musculation en plein air ont été inaugurés aux Marronniers et à la Fauconnière. En dehors des temps de pratiques libres, ces terrains sont animés par l'association Sport dans la Ville avec qui la Ville a conventionné. Ainsi, des éducateurs sportifs proposent des entraînements et matchs de foot pour plusieurs tranches d'âge, des initiations au rugby et des ateliers basket. De plus, des cours de danse hip-hop sont proposés à travers le dispositif L dans la ville et un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle est proposé avec le volet Job dans la ville. Enfin, des sorties culturelles, sportives et ludiques, ainsi que des séjours sont proposés aux jeunes qui fréquentent les terrains. Au total, près de 300 jeunes participent déjà aux différentes activités.

Au-delà des bienfaits connus et reconnus pour la santé et l'épanouissement personnel, nous savons combien le sport est un formidable outil, éducatif et favorisant la mixité sociale, porteur de valeurs, de fraternité et de respect. Nous mettons tout en œuvre pour qu'un maximum de jeunes puisse en bénéficier.

Quelle place tient la culture dans votre politique jeunesse ?

La culture est essentielle pour permettre aux jeunes de s'exprimer, mais aussi de s'ouvrir aux autres et sur le monde. La direction des actions culturelles de la ville supervise le cinéma en régie municipale Jacques Prévert et gère les médiathèques, des lieux appréciés des jeunes pour l'accueil, les services et la programmation qui y sont proposés. En 2014, nous avons également ouvert un studio de répétition, un studio d'enregistrement, ainsi qu'un local équipé pour l'animation d'une Web radio au Centre socio-culturel Marc Sangnier rénové. L'École municipale de musique, de théâtre, de danse et d'arts plastiques (EMMDTAP) propose des enseignements variés et est particulièrement ouverte aux musiques actuelles. La programmation culturelle est à la fois exigeante,

populaire et financièrement abordable : danse, expositions, théâtre, concerts ou encore ateliers.

Début 2017, la Ville de Gonesse et la Réunion des musées nationaux-Grands Palais ont signé une convention afin de mettre en place un partenariat qui s'est concrétisé par la mise en place du projet Histoires d'arts à Gonesse. Des ateliers d'initiation à l'histoire de l'art, de création artistique et des sorties au musée de la Renaissance d'Ecouen et au Grand Palais à Paris sont organisés gratuitement dans tous les quartiers. Pour cette dernière saison, qui s'est clôturé par un événement et une exposition des créations des Gonessiens au Grand Palais le 16 juin, les ateliers gratuits et ouverts à tous portent sur le thème du paysage dans l'art.

La ville de Gonesse met-elle un point d'honneur à révéler et découvrir des jeunes talents ?

Plusieurs manifestations culturelles s'y attachent. Nous savons que notre ville est riche de multiples talents. Ainsi, le 26 mai 2018, nous avons organisé la troisième édition de la soirée jeunes talents. Chaque jeune ou groupe de jeunes candidats a eu 10 à 15 minutes sur la scène de la salle Jacques Brel pour montrer au public ce dont il est capable. Danse, musique (instruments, chant, rap...), courts métrages, stand up, arts plastiques et même hypnose : la rencontre est ouverte à toutes les disciplines. Cette soirée est un moment de partage et non de compétition, mais le public choisit tout de même le ou la meilleur(e) artiste qui reçoit une récompense.

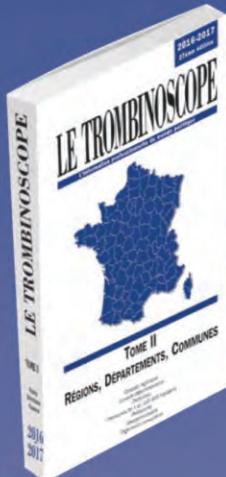
En novembre 2018, le cinéma Jacques Prévert accueillera le 3^{ème} Festival de courts métrages de Gonesse dédié à la jeunesse. Il est ouvert à tous les jeunes de Gonesse et des environs pour des projets indépendants ou encadrés par des institutions ou associations. Les films de différentes formes (reportage, clip, film d'animation...) devront faire 20 minutes maximum et respecter le thème retenu cette année : le chemin de la Liberté. Des prix seront attribués pour diverses catégories par le public et un jury professionnel. Deux stages de courts métrages gratuits seront proposés pendant les vacances d'été et de la Toussaint afin de réaliser deux films qui seront projetés lors du festival. ■

Soirée Jeunes Talents 2018.



LE TROMBINOSCOPE

« RÉGIONS, DÉPARTEMENTS & COMMUNES »



En quelques 750 pages et 15 750 personnalités présentées, le tome II du Trombinoscope détaille les régions, départements, communes et collectivités d'Outre-mer au travers de leurs institutions locales respectives (conseils régionaux/territoriaux, conseils départementaux, préfectures, CRC, CESER, intercommunalités...)

Cette édition présente, entre autres, l'appartenance politique nationale de chaque élu, les commissions, les services, les délégations et attributions au sein d'une institution...

Retrouvez tous les produits du Trombinoscope sur
www.trombinoscope.com

BON DE COMMANDE

A retourner au : **TROMBINOSCOPE**
CS 70001 - 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex - Tél. : 03 27 56 38 57 - Fax : 03 27 61 22 52

Je commande :

- le tome II "Régions, Départements & Communes" édition 2016/2017 - Paru en déc. 2016
..... exemplaire(s) au prix unitaire de 190 €HT soit 206,45 €^{TTC} (TVA 5,5 %, 6 € de port inclus).
- le lot 2017/2018 [Tome I National + Tome II Local] au prix de 285 €^{HT} soit 312,68 €^{TTC}
(TVA 5,5 %, 12 € de port inclus) à paraître après les élections en 2017.

Je joins mon règlement à l'ordre du Trombinoscope par :

Chèque Mandat Carte bancaire Visa/Mastercard

Validité : CW :

(3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire)

Bon de commande administratif et procédure habituelle pour les organismes et collectivités

Signature obligatoire :

M. Mme

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél Fax

E-mail



UN ACTEUR MAJEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE L'INSERTION

La Sauvegarde du Val d'Oise, qui a fêté ses 50 ans en 2017, agit en faveur de la protection des enfants et des adolescents en danger et pour l'insertion des adultes en difficulté.

ENTRETIEN AVEC JEANNE CLAVEL

Directrice générale de la Sauvegarde du Val d'Oise



Jeanne Clavel.

Pouvez-vous nous présenter la Sauvegarde du Val d'Oise ?

Crée en même temps que le département du Val d'Oise, la Sauvegarde développe et gère des activités de protection de l'enfance et d'insertion. Notre association est laïque et promeut l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées. Nous agissons en partenariat avec d'autres acteurs du territoire tout en prenant en compte les différences interculturelles.

Nous accordons une place centrale aux personnes qui nous sont confiées, afin de leur redonner la capacité d'agir pour eux et leur famille.

Nous menons des actions de prévention, telles que le soutien à la parentalité et toutes les mesures judiciaires d'assistance éducative : travailleurs sociaux et psychologues s'attellent à réduire le danger encouru par les enfants par des actions éducatives, mais aussi des accueils dans des lieux de placement (www.sauvegarde-95.fr).

Nous menons également des actions d'insertion grâce à un service de prévention spécialisé, composé d'éducateurs de rue soutenu par des sociologues qui vont à la rencontre des jeunes en voie de marginalisation de 11 ans à 25 ans. Nous avons par ailleurs développé des chantiers d'insertion au sein desquels nous employons les jeunes : pour les communes, nous pouvons transporter des personnes âgées, entretenir des espaces verts, animer des ateliers de vélos. Nous avons par ailleurs une auto-école sociale.

Pouvez-vous nous citer vos actions majeures sur Gonesse et son agglomération ?

Nous comptons deux activités principales sur ce territoire : une équipe implantée à Villiers-le-Bel qui

intervient sur les communes de l'est du département. Les éducateurs accompagnent chacun 26 enfants : ils vont s'entretenir avec les parents, parfois avec l'aide de psychologues, afin de travailler sur le mode d'éducation. Il s'agit, par exemple, de proposer des sorties, des activités en famille, et de leur faire prendre conscience des dangers pour leurs enfants et surtout de les réduire, à la demande du Juge des enfants, ou dans un cadre administratif avec l'accord des familles, et habilités et financés par le Conseil départemental. En 2017, les garçons entre 11 et 15 ans étaient plus nombreux que les filles.

Nous avons également créé sur ce secteur un espace rencontre, qui permet à des enfants de rencontrer le parent qui en a perdu la garde à la suite d'une décision judiciaire. Nous intervenons afin d'apaiser la situation familiale.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, fâchés avec l'école, nous pouvons aussi leur proposer au sein de notre Espace Dynamique d'Insertion Césame, de se réconcilier avec les apprentissages.

Quelles sont vos orientations stratégiques pour les années à venir ?

Nous travaillons grâce à des financements publics et devons aujourd'hui faire face à leur raréfaction. Nous réfléchissons donc à la modification de notre modèle économique afin de chercher d'autres sources de financements, par exemple auprès des entreprises. Les besoins d'accompagnement demeurent en effet extrêmement importants dans le département.

Nous cherchons aussi des bénévoles pour participer à notre vie associative.

Nous nous appuyons de plus en plus sur des chercheurs pour structurer nos réponses : parcours migratoire, justice restaurative, radicalisation... ■



Sauvegarde du Val d'Oise
20 rue Lecharpentier
95300 Pontoise
Tél : 01 30 38 10 66
www.sauvegarde-95.fr

Sauvegarde
Val d'Oise
▶▶▶



© DR

Anna Pequignot.

SUR TOUS LES FRONTS DE LA SANTÉ

Nouvel hôpital et offre de soins de proximité : Gonesse est mobilisée pour la santé de ses habitants.

ENTRETIEN AVEC ANNA PEQUIGNOT

Conseillère municipale, déléguee à la Santé

Q

uelle est l'offre de santé à Gonesse ?

Je citerai bien évidemment le nouvel Hôpital de Gonesse qui a ouvert ses portes en juillet 2016 et qui fut inauguré le 25 juin 2018. L'ouverture de ce bâtiment de 80 000 m² est le résultat d'un long combat démarré en 2001 par la signature du contrat d'objectifs de moyens. Il répond à notre volonté d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de prise en charge pour les patients. À la pointe de la technologie dans de multiples domaines, il est notamment le premier établissement européen à s'être équipé de la technologie Capsule qui permet de transmettre dans le dossier patient des données en temps réel à partir d'appareils biomédicaux. Ce dispositif permet ainsi aux infirmières de ne plus recopier manuellement certaines données médicales, ce qui leur fait gagner du temps de présence auprès des patients. L'hôpital de Gonesse est un pôle de santé majeur pour tout le nord francilien, proposant de nombreuses spécialités et dont l'activité de soins a progressé de 5 points en 2017. Nous devons ce bon résultat à l'effet « nouvel hôpital », mais aussi à la mobilisation des personnels hospitaliers qu'il faut saluer.

L'hôpital travaille actuellement à la définition de son projet médical. En tant que Président du Conseil de surveillance, le maire, Jean-Pierre Blazy, s'attache à veiller à ce que le réseau ville-hôpital soit renforcé.

Parallèlement, la municipalité n'a de cesse de poursuivre ses efforts pour améliorer l'offre de soins de proximité. Nous avons ainsi impulsé l'ouverture de deux sites portés par des professionnels libéraux. Les locaux de l'ancienne gendarmerie, d'une surface de 200 m², accueillent un ostéopathe et plusieurs cabinets d'infirmières. Deux médecins généralistes ont également pour projet de s'installer sur ce quartier du centre-ville. Sur le quartier de la Fauconnière, après plusieurs achats successifs, la ville est devenue propriétaire de l'ensemble des lots qui forment le bâtiment situé au 1,3 et 5 place Marc Sangnier,

dans lequel se trouvait déjà la bibliothèque George Sand. Au mois d'avril 2016, un cabinet de groupe pluri-professionnel a donc ouvert à la Fauconnière. Il regroupe pour l'instant un chirurgien-dentiste, une infirmière libérale et un pédiatre. Dans un second temps, les travaux d'accessibilité et d'aménagement seront réalisés pour les espaces du premier étage afin d'accueillir des médecins généralistes et d'autres professionnels de santé afin de proposer une véritable maison de santé.

Quels autres projets sont en cours ?

La Maison des adolescents (MDA), qui accueille et prend en charge les jeunes qui souffrent de mal être, a déménagé rue de Paris au mois de mai 2018 dans des locaux plus spacieux et plus fonctionnels. Nous encourageons également l'installation de nouveaux cabinets, comme celui installé avenue François Mitterrand en septembre 2017, regroupant deux orthophonistes, une infirmière, un pédicure-podologue et une psychologue clinicienne. Rue de Paris, deux nouveaux kinésithérapeutes et un nouveau dentiste s'installeront dans les prochaines semaines.

Nous travaillons également à la relocalisation de la maison médicale de garde, actuellement installée dans le bâtiment des entrées de l'ancien hôpital de Gonesse, qui sera démolie fin 2019. Pour ce projet, nous avons besoin du soutien de l'ARS, mais les moyens alloués aux communes pour soutenir la médecine de ville ne sont aujourd'hui pas à la hauteur des besoins et les communes se retrouvent souvent isolées pour mener à bien des projets d'investissement.

Quelles autres actions menez-vous au quotidien ?

La Ville a créé un Atelier Santé Ville dès 2004 et signé un Contrat Local de Santé en 2013.

L'Atelier Santé Ville (ASV) a pour vocation de participer à l'amélioration de l'état de santé des Gonessiens,

en particulier des habitants des quartiers les plus défavorisés et vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Il mène pour cela des actions de prévention en santé, notamment au sein des écoles primaires et des collèges où sont abordées les grandes thématiques de santé publique, telles que :

- le sommeil,
- l'équilibre alimentaire et l'activité physique,
- l'hygiène bucco-dentaire,
- les accidents domestiques,
- la vaccination,
- la prévention des cancers en lien avec les addictions et le soleil,
- la vie affective et sexuelle,
- les maladies sexuellement transmissibles...

Des projets sont également portés par l'ASV pour améliorer le bien-être des enfants scolarisés afin de favoriser leurs apprentissages. Cette année, nous avons débuté la mise en œuvre d'un projet autour de la relaxation et de la méditation laïque sur une école élémentaire où l'on retrouvait de nombreux cas de comportements violents associés à des troubles cognitifs allant de la simple difficulté de concentration jusqu'à l'expression de signes s'inscrivant probablement dans le cadre d'une pathologie non prise en compte.

Depuis le mois de décembre 2017, l'ensemble des enfants scolarisés sur cette école bénéficient d'interventions leur proposant des exercices de méditation et de relaxation à raison d'une séance par semaine. Cette action s'est poursuivie jusqu'au mois de juin 2018. À l'issue de ces interventions, l'ensemble des enseignants a été formé à ces techniques tout en ayant bénéficié d'un accompagnement pour la mise en œuvre de ces pratiques au sein de leur classe.

D'autres projets sont proposés selon les différentes tranches d'âge de notre population et dans le cadre de nos différents partenariats. Actuellement, nous construisons un projet autour de la nutrition en direction des seniors en partenariat avec Malakoff Médéric, avec lesquels nous travaillons déjà dans le cadre de la prévention des AVC.

Par ailleurs, nous accompagnons l'organisation d'actions de sensibilisation portées par des partenaires comme France AVC, Autisme Action 95 et La Ligue contre le cancer, avec laquelle nous menons de nombreuses actions de prévention, dont la participation des élèves de CM2 à la réalisation des agendas scolaires de la Ligue. Cette année, nous sommes heureux de constater un vif intérêt et une forte implication de la part des élèves et de leur enseignante,



Le nouvel hôpital de Gonesse.

avec pas moins de quinze dessins sélectionnés : du jamais vu jusqu'à présent ! Cette classe a également été retenue pour participer au projet « un comité, une école » dans le cadre du centenaire de la Ligue contre le cancer. Il s'agit d'un projet national où les propositions des élèves seront valorisées lors des États Généraux de la prévention des cancers, le 21 novembre 2018, sous le haut patronage du Ministère de la Santé.

Enfin, l'Atelier Santé Ville organise des manifestations ponctuelles afin de sensibiliser et d'informer la population au regard des grandes thématiques de santé publique. Nous proposons tous les 2 ans un forum « santé et bien-être », ainsi qu'une journée santé dédiée aux enfants. Cette dernière permet de valoriser le travail accompli par les élèves et leurs professeurs lorsqu'ils s'inscrivent dans les projets santé que nous menons dans leurs écoles sur une année scolaire.

La prévention semble être un axe essentiel de votre politique de santé ?

La France a en effet du retard sur ses voisins européens en matière de prévention santé et les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer. Nous nous attachons donc à agir sur différentes thématiques et pour différents publics.

Je citerai par exemple notre souhait de maintenir nos actions de prévention dans le cadre de l'hygiène bucco-dentaire, malgré le désengagement progressif de la CPAM quant à la prévention dans les écoles en direction des élèves de cours préparatoires. En effet, après avoir renoncé au passage du camion mobile équipé d'un cabinet dentaire qui permettait quelques soins de base et un avis du dentiste, la CPAM a également été contrainte de retirer ses intervenants sur ses actions de sensibilisation pour finir par ne plus fournir les kits d'hygiène bucco-dentaire pour les classes de CP.

Malgré tout, nous n'avons pas renoncé à ses actions tant les enjeux sont importants en termes de santé, mais également de réussite scolaire et sociale.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ POUR CONSTRUIRE L'AGGLO DE DEMAIN

En effet, nous savons qu'un enfant qui présente un mauvais état de santé bucco-dentaire fera de multiples infections de la sphère ORL et sera plus fréquemment absent à l'école, limitant parfois ses apprentissages sur des « moments clé » (ex : apprentissage de la lecture au CP). Il s'agira également d'un enfant, dont le sommeil sera probablement perturbé, posant ainsi des difficultés de concentration, voire des difficultés relationnelles avec des manifestations possibles d'agressivité.

Quant à l'évolution dans le temps de ces pathologies dentaires lorsqu'elles ne sont pas prises en compte, nous savons qu'elles peuvent être un frein lors d'une recherche d'emploi, mais aussi en matière de vie sociale et qu'elles peuvent avoir des répercussions redoutables et coûteuses sur l'organisme qui peuvent aller de la simple tendinité à l'atteinte des valves cardiaques.

Ayant une population très importante de jeunes enfants présentant un état de santé bucco-dentaire très alarmant sur notre commune, le Maire a souhaité maintenir ce dispositif de prévention. Nous avons d'ailleurs été l'une des seules communes du 95 à maintenir ces actions sur l'ensemble des écoles de la ville. Dispositif que nous avons également renforcé dans le cadre de notre partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers implanté sur notre commune. Grâce aux étudiants infirmiers, nous avons pu élargir notre champ d'action et étendre nos interventions en direction des élèves de grandes sections de maternelle. Ainsi, chaque année, chaque élève de grande section et de cours préparatoire continue à bénéficier d'une intervention de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec brossage des dents et remise d'un petit kit d'hygiène à cet usage.

Sur un tout autre sujet, lorsque l'été approche et que les températures grimpent, la Ville met en place une campagne de prévention à destination du grand public et notamment des personnes âgées qui sont plus vulnérables face aux épisodes de canicule.

Le Plan canicule est déclenché par la préfecture du 1^{er} juin au 31 août. Durant cette période, toutes les villes doivent réactualiser leur listing et appeler régulièrement les personnes inscrites.

Le Forum Santé a lieu une fois tous les deux ans.



Cependant, l'équipe municipale a décidé d'activer toute l'année le dispositif de Veille Sanitaire. Pour cela, elle fait appel aux jeunes du Service Civique Jeunes Municipal mobilisés sur l'ensemble de l'année et plus particulièrement sur la période de l'été.

Au-delà de l'offre de service public que vous impulsez, le maire est engagé dans des actions militantes sur le thème de la santé. Pourquoi ?

Comme l'a affirmé le Président de la Fédération Hospitalière de France, « l'hôpital est en situation de burn out ». Nous arrivons à la limite d'une logique comptable qui plombe le service public de santé depuis plusieurs années. À l'hôpital de Gonesse, le déficit est important, malgré une activité en croissance, notamment à cause des baisses de tarifs et des économies drastiques imposées. Les nouveaux efforts que l'État va demander aux hôpitaux publics ne nous semblent pas supportables, tout en maintenant la qualité de l'offre de soin. Ainsi, la pression sur les personnels est énorme et le mal-être se développe chez des soignants qui n'ont plus les moyens de bien prendre en charge leurs patients.

La mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) répond au même objectif d'économie. L'hôpital de Gonesse a été associé à l'hôpital de Saint-Denis à travers la création du GHT plaine de France ; un « mariage forcé » qui ne part pas des besoins des territoires. La situation des EHPAD, qui doivent répondre aux enjeux du vieillissement de populations précarisées, est également difficile sur nos territoires.

Ainsi, Jean-Pierre Blazy est pleinement engagé aux côtés des personnels au sein du collectif de défense de la santé publique dans l'Est du Val d'Oise. Manifestations, pétitions, campagnes de sensibilisation... de nombreuses actions sont menées pour mobiliser les citoyens sur cet enjeu majeur que représente l'offre de soin public et pour interpeller les autorités de l'État afin d'obtenir plus de moyens pour nos établissements. La lutte pour le maintien du service de cardiologie interventionnelle du centre hospitalier de Gonesse ou, plus récemment, la bataille contre la fermeture de l'EHPAD de Marly-la-Ville ont, par exemple, porté leurs fruits. ■

S'engager pour que le patient reste notre priorité.



Groupement Hospitalier de Territoire



Centre hospitalier de Gonesse
2 Bd du 19 mars 1962
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 53 21 21

Centre Hospitalier de Saint-Denis
2 rue du Dr Delafontaine - B.P 279
93205 Saint-Denis Cedex
Tél. : 01 42 35 61 40



Catherine Vauconsant.

CHG : À L'ÈRE D'UNE ENVERGURE RÉGIONALE

Fruit de 300 millions d'euros d'investissement, le NHG a ouvert ses portes en juillet 2016. Une nouvelle page d'histoire s'écrit pour ce site hospitalier de plus de huit siècles, implanté à ce jour, sur 26 hectares.

ENTRETIEN AVEC CATHERINE VAUCONSAINT

Directrice du Centre Hospitalier de Gonesse

Q

Quelle est la genèse du nouveau Centre Hospitalier de Gonesse ?

Le site a une longue tradition hospitalière qui débute avec la construction de l'Hôtel-Dieu en 1208, se poursuit avec celle d'un autre bâtiment au XIX^e siècle, puis de nouvelles structures dont le site de 1969 de 5 étages, que nous avons récemment quitté.

En 2001, est signé un contrat entre l'établissement et l'État par lequel ce dernier s'engage à reconstruire l'hôpital qui n'est plus adapté. Après plus de dix ans et diverses difficultés, comme le dépôt de bilan de l'entreprise chargée des façades, un nouveau bâtiment sort de terre et ouvre ses portes en juillet 2016, accueillant les services de Médecine, de Chirurgie et d'Obstétrique sur 80 000 m². La psychiatrie adulte, la pédopsychiatrie, l'EHPAD, l'USLD ainsi que les services administratifs et logistiques sont maintenus hors du Nouvel Hôpital de Gonesse (NHG). Il en est de même pour la Blanchisserie Inter-Hospitalière (BIH) du Val d'Oise, implantée sur le site de l'établissement.

Quelles sont les évolutions majeures entre l'ancien hôpital et le nouveau ?

Concernant l'accueil « hôtelier » des patients, il n'existe bien sûr plus aucune chambre à 3 lits, 70 % d'entre elles sont individuelles, toutes disposent de sanitaires, permettant un respect plus satisfaisant de l'intimité et de la confidentialité du patient. Nous avons également réalisé un saut technologique vers un hôpital fortement « connecté » : automatisation

de fonctions logistiques, sécurisation de la prescription informatisée, dossier patient « zéro papier » ; installation d'équipements biomédicaux neufs sur les plateaux techniques opératoires, de rééducation et d'exploration fonctionnelle adultes et enfants notamment.

Après l'ouverture du NHG, sa mise en fonctionnement ces deux dernières années, doit encore être ajustée et nous devons poursuivre les mutations nécessaires au site : travaux indispensables sur les bâtiments de psychiatrie, projet de démolition-reconversion du site de l'ancien bâtiment, réquisitionné 18 mois pour l'accueil de migrants et aujourd'hui vide.

Comment décririez-vous le bassin de santé du Centre Hospitalier de Gonesse ?

Nous travaillons au service d'un territoire de santé de 380 à 400 000 personnes. Principalement implanté et destiné à répondre aux besoins en santé de l'est du Val d'Oise, aujourd'hui partenaire avec le CH de Saint-Denis dans le cadre du Groupement Hospitalier du Territoire (GHT) « Plaine de France », l'hôpital se retrouve en termes d'attractivité au carrefour de la Seine-et-Marne, dont certaines communes sont dans la communauté d'agglomération, de l'Oise et de la Seine-Saint-Denis voisine. C'est un bassin fortement caractérisé par la précarité d'une part importante de la population, à la fois très urbaine, multiculturelle, mais aussi rurale et qui souvent impose un accueil adapté au sein de l'hôpital.



En lien parfois avec cette précarité, mais pas toujours, les équipes de notre hôpital implanté sur des territoires difficiles, sont également confrontées aux difficultés d'incivilité et de sécurité qui nous mobilisent fortement.

Avez-vous des difficultés à recruter du personnel ?

De nombreux hôpitaux implantés en périphérie rencontrent ces difficultés de recrutement, difficultés partagées le plus souvent avec les acteurs de santé de ville. (...) Au-delà des inquiétudes liées à la violence, beaucoup de professionnels hésitent à s'éloigner des grands centres, ne serait-ce qu'en raison des transports en commun ou des difficultés de circulation. Aujourd'hui, l'accessibilité du CHG s'est considérablement améliorée avec une desserte par un bus dédié reliant les gares des RER B et D et s'arrêtant devant l'hôpital.

Je n'ai cessé de chercher à attirer de nouvelles compétences. Je profite de cette opportunité pour saluer les équipes de l'hôpital qui font un travail formidable, parfois dans des conditions complexes.

Quelle est la nature de votre offre de soins ?

C'est une offre de proximité et de qualité, de 1 000 lits et places dont :

- 362 en médecine
- 72 en chirurgie
- 61 en gynéco-obstétrique
- 185 en psychiatrie
- 118 en moyen séjour
- 120 en long séjour
- 88 en hébergement dans notre EHPAD.

Ces services sont répartis sur 8 pôles travaillant à proposer un parcours de soins fluide pour les patients, dans l'hôpital mais aussi entre l'hôpital et les praticiens de ville, en renforçant les relations et les outils nécessaires avec les professionnels de santé du territoire, libéraux ou travaillant dans d'autres établissements sanitaires ou médico-sociaux.

Parallèlement, les équipes ont développé des modalités de prise en charge alternative telles que l'hypnose, la sophrologie, l'acupuncture qui peuvent apporter des réponses complémentaires pour certains patients.

On évoque fréquemment l'engorgement des urgences. Qu'en est-il au Centre Hospitalier de Gonesse ?

Les urgences du CHG, adultes, pédiatriques et gynéco-obstétricales, qui connaissent une augmentation à deux chiffres depuis l'ouverture du NHG, figurent dans les centres d'urgence importants d'IDF et ont engagé des réorganisations efficientes, malgré les difficultés que rencontrent ces services et, plus encore, ceux situés dans des déserts médicaux.



Quels sont vos liens avec l'hôpital de Saint-Denis ?

Le CH de Saint-Denis et le CH de Gonesse constituent le GHT « Plaine de France ». Nous avons travaillé ensemble afin d'identifier les partenariats pertinents et souhaitables, permettant d'atteindre une meilleure efficience de nos organisations, notamment celles identifiées comme fonctions support. Les équipes apprennent à se connaître et à travailler en complémentarité. On peut citer en exemple, l'articulation entre les maternités et services de néonatalogie, de niveau 2B au CHG et 3 au CHSD.

Le travail en réseau est-il important ?

Sur un territoire confronté à des situations difficiles, de précarité, à la démographie très défavorable des professionnels de santé, avec des maladies chroniques en forte croissance, ce travail est essentiel que ce soit avec les professionnels libéraux, les réseaux, les associations, ou encore les établissements médico-sociaux. Nous avons également la possibilité aujourd'hui de partager, en plus du savoir hospitalier, nos équipements, nos plateaux techniques. Ce travail indispensable relève de notre mission d'acteur du service public de territoire.

Nous envisageons par exemple une convention avec une association très implantée sur l'est du Val d'Oise accueillant des personnes porteuses de handicap, qui pourraient ainsi avoir accès à la balnéothérapie du CHG. Une autre perspective réside dans l'interprétation d'exams ou des téléconsultations par des spécialistes du CHG au bénéfice de patients ou résidents de structures médico-sociales.

Parallèlement, nous travaillons en ce moment à l'ouverture d'un espace prévention en partenariat avec la FHF IDF et le Cerce Sens et Santé. Ce projet doit également s'articuler avec les nombreux acteurs du territoire.

Quels sont vos prochains défis et projets ?

En 2017, nous avons relevé le défi d'une croissance d'activité proche de 5 %. Compte tenu du montant de l'investissement que représente la construction du nouvel hôpital, je sais que les cinq années qui viennent seront difficiles. Cela ne peut que nous mobiliser pour avancer, pour réaliser des projets, pour porter haut et fort cette mission de service public qui me tient tant à cœur. Je crois profondément à l'avenir de cet hôpital, situé à une position stratégique, qui fait l'articulation entre la petite et la grande couronne. Il est appelé à devenir un acteur territorial incontournable de la santé publique, d'envergure régionale. ■



POUR LA VOIRIE, LA VILLE INVESTIT



© Editgraph - Nathan

Olivier Boissy.

Afin de maintenir un cadre de vie agréable, la municipalité de Gonesse accorde une grande importance à l'entretien et à l'amélioration de l'espace public et engage donc des travaux en continu.

ENTRETIEN AVEC OLIVIER BOISSY

Maire-adjoint chargé de la Voirie, de la Circulation et des Déplacements

En tant que Maire-adjoint délégué à la voirie, pouvez-vous nous présenter les missions de ce service municipal ?

Gonesse est la deuxième ville du Val d'Oise par sa superficie. 56 km de voirie sont à entretenir et à rénover régulièrement ce qui nécessite un engagement important de la part de la commune. Ainsi, les agents du service voirie réalisent environ 800 interventions par an. Des dégradations ont lieu tous les jours et l'organisation du service Voirie permet une grande réactivité. Les 10 agents sont constamment sur le terrain pour réparer les poteaux ou encore les panneaux de signalisation. Les équipes peuvent intervenir en une demi-journée, ce qui serait impossible si la Ville passait par des prestataires extérieurs. Les agents ont été particulièrement mobilisés en 2017-2018 avec les épisodes neigeux pour rendre les routes praticables dans les meilleurs délais et réparer la chaussée.

Le service voirie a également une mission de supervision des travaux réalisés par les concessionnaires telles qu'ERDF, GRDF, France télécom ou encore Véolia. Il est aussi responsable de la création des arrêtés de travaux nécessaires avant de lancer un chantier et se charge de demander des subventions, notamment au Département ou à la Région.

Enfin, la Ville porte une politique d'investissement ambitieuse pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des routes. En 2018, plus de 23 millions d'euros sont budgétés pour les dépenses d'équipement qui concerne la voirie et les bâtiments. Les dossiers de maîtrise d'ouvrage sont souvent gérés par le service alors que la plupart des communes délèguent cette partie car ils n'ont pas forcément la compétence



Le nouveau parking de la Fauconnière.

en interne. Cette autonomie nous donne une plus grande liberté technique et nous permet de réduire les coûts de 5 à 8 %. Sur le récent chantier de réfection de la rue de Savigny, cela a permis de réaliser 100 000 € d'économie.

Quels sont les projets d'investissement récents et à venir ?

En 2017, plusieurs gros chantiers ont été menés. J'évoquais le réaménagement de la rue de Savigny avec la création d'un parking. Dans la Villa des buissons ardents dans le quartier des Marronniers, la voirie et l'éclairage ont également été refaits. Les chantiers de l'avenue des Myosotis et du Docteur Broquet ont marqué l'année 2017 et ont permis la plantation d'arbres, la rénovation de l'éclairage public et de la voie. Les travaux menés sur l'avenue du Commandant Fourneau ont permis la reprise de la chaussée et la création de places de stationnement le long de la voie. Enfin, alors que c'est une route départementale, la ville a achevé en 2017 les travaux de l'avenue Nugesser et Coli

L'année 2018 est également dense en travaux de voirie. Le coût des aménagements de la rue Claret, devant l'école Malvitte, vont se monter à 350 000 euros, tandis que la reprise complète de la Villa des Châtaigniers coûtera à la Ville 320 000 euros.

Après plusieurs années à réclamer auprès du Département des travaux d'aménagement sur la route départementale qui part du rond-point de la Concorde (RD970), le Maire Jean-Pierre Blazy ainsi que les maires d'Arnouville et de Villiers-le-Bel ont finalement obtenu que ces travaux soient menés à partir de novembre. Sur cet axe, les riverains ont de grosses difficultés pour sortir de leur parking en raison de l'importante circulation sur la voie. Des aménagements permettront de réguler le trafic et de simplifier la circulation des riverains.

Pour assurer la tranquillité de zones d'habitation ou réduire la dangerosité de certains carrefours, la Ville met en place des expérimentations car les idées doivent être confrontées à la pratique. Ainsi, il a par exemple été décidé de fermer l'accès à la rue d'Aulnay depuis la rue Nungesser et Coli (RD370) au niveau du garage Speedy à partir du 11 mai de façon expérimentale pour en tirer les conclusions qui s'imposeront.

Quelle est l'action de la ville pour améliorer le stationnement à Gonesse ?

Tout d'abord, la Ville investit dans des travaux pour la rénovation et la création de parkings. Outre celui de la rue de Savigny, un effort important est consenti pour l'amélioration du stationnement à la Fauconnière. Fin 2017, nous avons ouvert un nouveau parking derrière la piscine de 82 places. Par ailleurs, des travaux ont été réalisés sur le parking du square de la Garenne qui ont permis d'ajouter 39 places supplémentaires. Lorsque cela est possible, nous profitons de la rénovation des routes pour créer de nouvelles places le long des voies, comme ce fut le cas rue des Myosotis dans le quartier des Marronniers.

Par ailleurs, nous avons mis en place une zone bleue en centre-ville pour permettre une rotation du stationnement et ainsi favoriser le commerce de proximité et créé une zone blanche dans le quartier des Tulipes entrée en vigueur mi-avril 2018. Les quartiers aux abords de la gare connaissent en effet une recrudescence de stationnement de personnes prenant le RER et déposant ainsi leur voiture pour la journée. Cette situation empêche les riverains de stationner et des petites rues pavillonnaires deviennent de véritables parkings durant la journée. Ainsi, la nouvelle zone blanche permet de réglementer le stationnement du lundi au vendredi de 9h à 18h. Sur ces périodes, seuls les riverains en possession d'une carte de stationnement seront autorisés à stationner,



et ce gratuitement. Chaque foyer habitant dans les rues concernées peut bénéficier de deux cartes de stationnement.

Enfin, améliorer la circulation c'est également mettre en place des pistes cyclables lorsque cela est possible et développer les transports en commun pour éviter aux habitants d'avoir à prendre leur voiture. Fin 2016, la mise en service de la ligne 20, un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), a considérablement amélioré la desserte de la ville. Nous avons profité du lancement de cette ligne en site propre pour revoir le schéma de transport de la ville après une phase de concertation afin de faciliter les déplacements dans l'ensemble des quartiers.

Dans votre délégation, quelle place prend justement la relation avec les habitants ?

La relation avec les habitants pour connaître les besoins est essentielle et se manifeste sous plusieurs formes.

Le service voirie reçoit beaucoup d'appels d'administrés qui relaient des dégradations sur l'espace public, formulent des demandes et s'interrogent sur des chantiers. Je salue la réactivité d'intervention des équipes, leur qualité d'écoute et leur pédagogie pour expliquer les chantiers en cours, répondre sur la durée des travaux, expliquer ce qui possible de faire et ce qui ne l'est pas. Les citoyens ont également la possibilité de nous interroger en se déplaçant dans les services mais aussi par mail, via le site de la ville, par SMS ou encore le compte Facebook de la ville. Des déplacements hebdomadaires sur le terrain avec Monsieur le Maire et les services compétents permettent également d'aller à la rencontre des habitants pour échanger sur les problématiques du quartier.

Enfin, deux assemblées de quartier par an et par quartiers sont organisées. Ces temps d'échanges sont à la fois des réunions d'information pour communiquer aux habitants les projets à venir et de concertation pour entendre les remarques des habitants. Chaque assemblée est suivie d'une réunion de travail en mairie pour étudier l'opportunité et la faisabilité des demandes. ■

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT



ÉCONOMIQUE

Gare du Triangle de Gonesse.





Le projet Triango construit suivant les principes de l'économie circulaire représentera 10 000 emplois sur 15 hectares.



Ilham Moustachir.

FORMATION, EMPLOI, INSERTION : COORDINATION, ANTICIPATION, ACTION

Mobilisée depuis plus d'une décennie au service des populations, Ilham Moustachir, loin de voir dans la précarité une fatalité, n'a de cesse de se battre, de chercher et d'apporter des solutions.

ENTRETIEN AVEC ILHAM MOUSTACHIR

Conseillère communautaire, déléguée Formation, Emploi, Insertion professionnelle de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, Adjointe au Maire de Gonesse, déléguée au Projet du Grand Paris, au Développement économique, à l'Emploi et à la Formation

Q

uelles missions menez-vous à travers vos différents mandats ?

En 2008, j'ai été élue à Gonesse en tant que maire adjointe chargée du développement économique, du commerce, de l'emploi et de la formation professionnelle. En 2014, tout en conservant une attention particulière sur les problématiques de l'emploi de la commune, je devenais Vice-présidente, chargée du développement économique à l'intercommunalité de Val de France avant de prendre la vice-présidence à la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Dans cette nouvelle mission, j'étais chargée de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. J'ai travaillé parallèlement sur plusieurs missions et actions en tant qu'élue locale mais aussi dans

les conseils d'administration de plusieurs structures et organismes. Je suis par exemple à la fois Vice-présidente de l'Agence de développement économique Roissy développement, du fonds de dotation A.D.I.F.E créé par Aéroports de Paris, Secrétaire générale de l'École de la deuxième chance ou encore Présidente de la Maison de l'Emploi de l'est du Val d'Oise.

Ces différentes responsabilités demandent certes un investissement personnel important mais ces fonctions sont complémentaires et fonctionnent ensemble. Économie, insertion, formation et emploi sont étroitement liés. Les fonctions que j'exerce et que j'ai exercées entretiennent des passerelles et me permettent d'avoir une vision globale.

L'insertion par l'activité économique, qu'elle soit « classique » ou sociale et solidaire ne sont pas des concepts abstraits mais bien des actions concrètes. Les habitants méritent que l'on se batte pour eux. Il s'agit à la fois d'un devoir lié à la fonction d'élue de terrain que je revendique mais aussi d'une nécessité et d'une urgence. Nous sommes aujourd'hui dans une situation critique que nous ne pouvons pas laisser en l'état. La précarité augmente, de véritables « poudrières » sont prêtes à exploser. Il faut agir sur les questions de formation et d'emploi dans un souci d'efficacité mais aussi avec une approche humaine.

Quel est le profil socio-économique du territoire, ses atouts et ses faiblesses ?

Nous sommes sur un vaste territoire particulièrement dynamique avec une force vive qu'est sa jeunesse. 42 villes et 350 000 habitants sont ainsi rassemblés sur la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, marquée par la forte présence d'Aéroport de Paris (ADP) qui représente pas moins de 90 000 emplois. Nous sommes riches d'un tissu d'entreprises actives, à l'image de la société Manutan à Gonesse, extrêmement impliquée localement et

investie pour l'avenir du territoire, notamment au niveau social. Nous comptons, en outre, pas moins de 12 associations d'entrepreneurs.

Des sociétés d'envergure sont installées sur le territoire et de nouvelles implantations sont d'ores et déjà prévues. J'en veux pour exemple la présence de grandes chaînes hôtelières telles que Kyriad et Première Classe. Deux nouveaux hôtels, Ibis et Ibis Budget vont prochainement ouvrir à Gonesse. De plus, deux vastes projets de développement économique verront le jour dans les prochaines années : l'aménagement du Triangle de Gonesse avec notamment Europacity et le centre d'affaire Triango ainsi que le centre de congrès et d'affaires International Trade Center à Roissy.

Mes différentes fonctions me conduisent à assister à de nombreuses Assemblées générales de sociétés ce qui me permet d'appréhender les problématiques des recruteurs du territoire. Alors que nous sommes confrontés à un fort taux de chômage, je rencontre des entreprises qui manquent de main d'œuvre et ne parviennent pas à embaucher.

La friche Prédault va être revitalisée.





Cette situation paradoxale est actuellement une tendance nationale particulièrement accentuée sur notre territoire, confronté à de grandes difficultés d'insertion. Ainsi, si nous avons de multiples atouts et potentiels pour créer une vraie dynamique économique, nous souffrons de lacunes et de faiblesses dont certaines sont anciennes.

Je citerai d'abord un manque évident d'accessibilité et de mobilité en termes de transports publics, qui, fatallement, creuse ce sillon. Des infrastructures solides et efficientes qui permettraient d'accéder aisément aux activités économiques du territoire nous font cruellement défaut. Sans permis de conduire ou sans véhicule personnel, la population, se retrouve, le plus souvent, enclavée voire condamnée à rester prisonnière de son quartier. C'est d'autant plus grave lorsqu'elle est en difficulté.

Quoiqu'il existe de fortes disparités d'une commune à l'autre, des habitants de la Communauté d'Agglomération sont dans des situations de précarité et vivent dans des conditions difficiles, avec une jeunesse qui a décroché scolairement très tôt et est dépourvue de qualifications.

La formation et l'accompagnement sont les autres enjeux majeurs de l'insertion. Nous avons sur notre territoire un maillage suffisant de structures d'insertion ou d'accompagnement à l'emploi, mais le manque de coordination entre elles nuit à leur efficacité. Elles n'agissent pas toujours en complémentarité, ne mutualisent pas les moyens, alors que la tâche est immense et qu'elle nécessiterait une répartition des missions.

J'avais dressé ce constat en 2010 en faisant un état des lieux sur le terrain en tant que Maire-adjointe. J'ai essayé de faire évoluer les choses, mais le fait que chaque structure ait une tutelle financière différente (Ville, agglomération, département, Région, Etat) ainsi que les rivalités et parfois les égos rendent difficile toute intervention. Malgré la bonne volonté des personnels, chaque entité semble vouloir garder un monopole au lieu de s'inscrire dans une dynamique commune et efficiente.

Quelles actions avez-vous initié dans ces circonstances ?

Il m'arrive parfois d'avoir envie de baisser les bras avec le sentiment que l'on se bat contre des moulins à vent, mais j'ai un contrat moral avec les habitants. Nous avons ainsi œuvré à la mise en œuvre de projets concrets pour améliorer les choses.

À Gonesse, nous avons initié le Pôle d'Information et d'Orientation (PIO), espace qui regroupe dans un même lieu les acteurs de l'insertion, de l'orientation, de l'emploi et de la formation. Ce lieu d'accueil et de

prise en charge dispose d'un espace informatique et de documentation et réunit le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le Point Information Jeunesse de la Ville, l'Espace Emploi de l'agglomération Roissy Pays de France et la Mission Locale. Ce regroupement de professionnels dans un bâtiment acheté par la Ville favorise les échanges entre professionnels, les mutualisations, la coordination et donc l'efficacité du service public.

En janvier 2017, la communauté d'agglomération a initié une étude conduite par un cabinet extérieur qui a identifié les indicateurs, l'offre existante, les besoins et les attentes et proposé des scénarios pour une politique lisible et cohérente en matière d'insertion et d'emploi. Il s'avère que les résultats sont en parfaite résonance avec ce que nous préconisons depuis 10 ans.

Dans les recommandations, le cabinet invite à plus de mutualisation des compétences des structures à travers la création de centres ressources tel que le PIO. À terme, il semble souhaitable que nous parvenions à une seule gouvernance pour ces entités.

C'est ainsi que nous avons mis en place avec le Président de la Communauté d'Agglomération Patrick Renaud un comité de pilotage d'élus pour pouvoir s'accorder sur des orientations stratégiques et mener à bien une politique socio-économique de formation, d'emploi et d'insertion professionnelle performante. Il nous incombe de mobiliser tous nos partenaires publics, comme pôle emploi, la maison de l'Emploi, la Mission locale, l'ADIFE, ou encore l'École de la deuxième chance. Parallèlement, nous pouvons nous appuyer sur un réseau d'acteurs économiques privés avec qui nous avons la chance d'entretenir de vraies relations humaines. Je citerai, par exemple, le PDG du centre Leclerc à Gonesse qui trouve toujours une solution lorsque je fais appel à lui pour un jeune en difficulté, en quête de formation, d'insertion, voire d'emploi. Beaucoup d'entreprises sont ainsi à nos côtés et nous accompagnent. Lorsque nous initions des ateliers de simulation d'entretien d'embauche, elles délèguent leur DRH et sont présentes lorsque nous organisons nos forums de l'emploi.

Les missions de Formation, d'Emploi, d'Insertion professionnelle sont-elles complémentaires entre Gonesse et Roissy Pays de France ?

Elles vont de pair. Les unes et les autres se nourrissent et s'enrichissent grâce aux retours d'expérience. L'agglomération, pour laquelle l'emploi est une compétence obligatoire, permet de faire à l'échelle d'un territoire plus vaste ce qu'une commune seule n'est pas en mesure de réaliser. Il arrive aussi que l'on puisse développer sur toute la Communauté une action locale positive.



Quels sont vos prochains projets et défis ?

Les défis qui reposent sur les épaules des élus locaux sont immenses. Du fait du désengagement de l'État, il y a de plus en plus des situations d'extrême urgence pour lesquelles nous nous devons d'intervenir. Nous sommes confrontés au désespoir, notamment chez les jeunes qui ont essuyé échec sur échec, qui se précarisent et voient leur avenir sans issue. Cette situation favorise la montée de la délinquance voir du terrorisme qui se nourrit de l'exclusion. Nous voyons au contraire dans la jeunesse un vivier de compétences et nous avons les moyens de leur apporter des réponses, de leur démontrer que leurs horizons ne se limitent pas aux quatre murs d'une cité. Nous disposons de tout un réseau de structures publiques et d'associations qui, si elles travaillent ensemble, sont à même d'enrayer cette spirale de la désespérance qui peut mener à des drames terribles. En matière de formation et d'insertion par l'activité économique, de nombreuses entreprises privées sont prêtes à nous accompagner. Elles nous en apportent des preuves tous les jours et montrent des actions qui témoignent d'une véritable efficience.

Les maîtres mots sont, en ce sens : coordination, anticipation, action.

2^{ème} Forum emploi - orientation des métiers de l'hôtellerie - Roissy-Pays de France.

Face à la baisse continue des subventions, il nous incombe, aujourd'hui plus que jamais, de mutualiser les moyens existants, d'assurer une parfaite coordination entre les différentes structures et de mener à bien les actions préconisées par l'étude menée en 2017. Ma détermination pour préparer un avenir meilleur pour Gonesse et la Communauté d'agglomération s'exprime aussi dans le cadre de mes fonctions liées au Grand Paris pour que notre territoire soit reconnu et respecté par l'État et qu'il ne soit plus considéré comme un territoire de servitude de la Capitale. Nous n'aurons de cesse de nous battre pour une attractivité renforcée, notamment grâce à la ligne 17 du métro du Grand Paris Express. Autour de la gare du métro, sauvée grâce à notre mobilisation de la fin de l'année 2017, nous prévoyons un développement maîtrisé et équilibré créateur d'emplois, un développement durable du territoire. Il en va de l'avenir de centaines de milliers d'habitants. Jamais je ne baisserai les bras. ■



LECLERC GONESSE : AU CŒUR DE LA VIE ET DE LA VILLE

Depuis 1994, l'hypermarché Leclerc de Gonesse, lieu de rencontres incontournable des Gonessiens est un acteur économique mobilisé sur tous les fronts pour la commune et ses habitants, en harmonie parfaite avec les élus.

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN CHAMBORD

Président de GONESDIS

Quel est l'historique de l'implantation de votre société sur Gonesse ?

Aux prémices, était un hypermarché Mammouth dans le Centre Commercial de la Grande Vallée, créé en 1993. En proie à de grandes difficultés, je l'ai racheté en 1994 à la barre du tribunal de commerce de Pontoise après avoir remporté le dossier face à trois autres concurrents. Depuis, nous n'avons eu de cesse de le développer et l'avons en outre agrandi de 1 500 m² en 2003, en étroite concertation avec celui, Gérard Grégoire, qui était alors premier adjoint à l'urbanisme.

Précisément, quels sont vos liens avec les élus de Gonesse ?

A Gonesse, loin des travers des politiques en général et des fausses promesses de campagne, l'équipe municipale, composée d'élus de terrain, se dévoue totalement à sa mission, à l'image du maire Jean-Pierre Blazy. Toujours à l'écoute et attentive aux différentes problématiques, nous les trouvons à nos côtés pour résoudre les difficultés, qui se posent en termes de sécurité, de voiries ou encore de nuisances sonores. De façon systématique, ils se battent toujours pour nous apporter des solutions.

Peut-on parler de relations de reciprocité ?

Nous avons avant tout des relations humaines. Notre hypermarché est le lieu des rencontres avec les élus et l'ensemble des habitants, puisque tout un chacun y fait ses courses. Cœur de la ville, il rappelle l'atmosphère des marchés des villages. Ainsi, lorsque les élus ont besoin de mon aide pour un partenariat, c'est souvent dans le magasin que nous nous croisons.

Je m'efforce de répondre à leur demande, comme ils le font avec les miennes. Ces relations ne sont pas étrangères au développement et la pérennité du magasin, là où d'autres ici ou ailleurs ont échoué.

Comment participez-vous du développement économique du territoire ?

Les élus, moi-même mais aussi d'autres acteurs de terrain croyons profondément aux potentiels de cette ville. Nous allons dans la même direction et notre hypermarché a d'emblée fait le choix de s'intégrer, de s'adapter au profil de la commune et non l'inverse. Nous sommes avant tout un magasin de proximité.

Lorsque j'ai repris le fond de commerce, il employait 120 personnes. Nous sommes aujourd'hui 220. Incontestablement, nous sommes donc pourvoyeur d'emplois, principalement sur Gonesse, mais aussi au de-là car j'ai parfois du mal à recruter localement sur certains postes, avec notamment des réticences sur le travail du week-end ou tôt le matin.

Quelles actions font de vous un acteur de la responsabilité sociétale ?

Lorsqu'un élu a besoin de moi pour l'insertion et l'emploi d'un gonessien, je réponds toujours dans la mesure de mes possibilités. Parallèlement, lors de l'accident du Concorde, nous étions mobilisés. Nous sommes aussi engagés dans le domaine du sport avec notamment le rugby, tennis mais aussi dans des actions de santé, d'éducation ou encore dans le mécénat culturel. Nous faisons partie intégrante de la vie de Gonesse et y sommes pleinement impliqués depuis le début qu'elle soit, présente ou à venir. ■

SA GONESDIS - E. LECLERC
La Grande Vallée
CS 70014
1, av. Georges Pompidou
95501 Gonesse Cedex
Tél. : 01 39 87 06 06
Fax : 01 39 87 20 43





REDYNAMISER LE COMMERCE ET PROPOSER DES ÉVÉNEMENTS QUI RASSEMBLENT

Afin de dynamiser le commerce, la municipalité mène de longue date une action forte. De nouvelles manifestations sont également proposées pour permettre aux gonessiens de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.

© Edigraph - Nathan



Rachid Touil.

ENTRETIEN AVEC RACHID TOUIL

Délégué au commerce, aux fêtes et au jumelage



En tant que conseiller municipal délégué, vous êtes notamment en charge du commerce. Quelle est l'action de la ville dans ce domaine ?

Le commerce de proximité est selon nous essentiel. Les commerçants offrent des services aux habitants, contribuent à l'animation locale et à l'amélioration du cadre de vie. Nous travaillons au maintien et à l'implantation de commerces dans l'ensemble des quartiers, notamment par la création de places de stationnement nécessaires au commerce local. Nous avons à Gonesse un chargé de mission qui est l'interlocuteur privilégié des commerçants locaux et des porteurs de projets qui cherchent à s'implanter à Gonesse. Il les accompagne dans la recherche de locaux et pour toutes démarches administratives. Nous donnons également de la visibilité aux nouveaux commerces au travers des outils de la communication municipale.

La revitalisation du centre-ville est notre priorité car un cœur de ville dynamique profite à tous les habitants. La désertification des centres-villes est un enjeu national. Sans une action volontariste, il n'y aurait plus que des agences immobilières et des banques. Ainsi, notre engagement dans ce domaine est fort et implique des préemptions de commerces vacants, leur rénovation et la recherche de nouveaux porteurs de projets. Cette action s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation globale du quartier incluant les logements, les services publics et le patrimoine historique. Cette politique a un coût mais ces investissements ont déjà commencé à porter leurs fruits.

Quelles actions concrètes a mené la ville dans ce domaine ces dernières années ?

Je citerai le nouvel élan que nous avons souhaité donner à la halle du marché de Gonesse en 2012. Comme dans beaucoup de villes de France, notre marché dit « traditionnel » avait de plus en plus de mal à attirer les riverains en dépit des actions entreprises par la Ville. Nous avons souhaité préserver le bâtiment et avons pris la décision d'y installer un supermarché de proximité. Le Casino shopping verse ainsi un loyer à la commune, propose une offre adaptée pour les riverains et joue un rôle de locomotive pour le commerce dans le centre ancien.



Projet de rénovation
rue de Paris.

Plus récemment, nous avons créé quatre nouveaux locaux commerciaux au pied de l'immeuble de l'ancienne Caisse primaire d'assurance maladie (qui accueille aujourd'hui des services de la ville) que la commune a racheté pour 788 000 €. Près d'un million d'euros, financés en partie par diverses subventions, ont été nécessaires pour effectuer les travaux afin d'attirer de nouveaux commerces dans ces locaux situés place du Général de Gaulle. Outre la mise aux normes, nous avons financés l'aménagement pour le cordonnier, l'esthéticienne, le coiffeur et la fleuriste aujourd'hui installés. Ce linéaire constitue ainsi une continuité de commerces entre la halle et la rue de Paris. La réhabilitation des trottoirs aujourd'hui pavés offre un cadre agréable pour les clients.

Quelles sont les projets à venir en cœur de ville ?

La brasserie « le double 6 » porte un projet d'extension sur l'emprise d'un ancien bâtiment communal, ce qui leur permettra notamment d'aménager une terrasse. Actuellement, des travaux de rénovation sont en cours au 29 rue de Paris. Au 45, cinq appartements sont en travaux et un nouveau cabinet dentaire ouvrira très prochainement, ainsi qu'un nouveau pôle médical place du 8 mai.

Ainsi, en quelques années, le visage du cœur de ville a changé. Le cadre de vie est plus agréable et la vie commerçante plus dynamique. Notre action a d'ailleurs été reconnue par l'État à travers la sélection de la commune dans le cadre du plan d'action national « Action cœur de ville ». Seules 222 communes ont été choisies en France dont deux dans le Val d'Oise.

En quoi consiste ce dispositif ?

Il s'agit d'une démarche partenariale menée par la Ville avec l'État, associant la communauté d'agglomération, l'EPFIF, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil départemental, la Région IDF, Action Logement, l'ANAH, la Direction régionale, la DRAC... Elle devra aboutir à la signature d'un contrat spécifique fin septembre et à la mise en œuvre d'une « Opération de Revitalisation

Territoriale » inscrite dans le projet de loi d'Evolution du Logement, de l'Aménagement et de la transition Numérique (ELAN) en cours de préparation. Des financements seront réservés pour les opérations retenues dans le dispositif Action cœur de Ville. Au niveau national, ils s'élèveraient à 5 milliards, dont 1 milliard de la caisse des dépôts en fonds propres, 700 millions en prêts, 1,5 milliard d'action logement, et 1,2 milliard de l'ANAH. Ce dispositif nous aidera à avancer sur différents types d'action :

- Les actions pour lesquelles nous demandons une autorisation de démarrage anticipé (17 rue de Paris, signalétique des commerces, financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage Cœur de ville...),
- Les actions dont les marchés ont déjà été notifiés depuis avril 2018 mais dont nous demandons une prise en compte avec effet rétroactif (financement des opérations du 51-55 rue de Paris, ou du 29 rue de Paris, rue du Général Leclerc, financement du poste de manager de ville, de directeur de projet...)

À l'occasion du premier Comité de Projet qui s'est tenu le 23 mai, nous avons avec Monsieur le maire précisé les axes sur lesquels nous souhaitons prioritairement travailler :

- de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville,
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections,
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Nous attendons désormais le retour des services de l'État qui doivent préciser les financements dont la ville pourra bénéficier pour mener à bien nos projets dans ces domaines.

You êtes également délégué aux fêtes ; pouvez-vous nous parler de votre action dans ce domaine ?

J'ai tout d'abord pérennisé et développé des manifestations misent en place depuis de longues années qui sont aujourd'hui encore des rendez-vous incontournables de la vie locale. Chaque année, à la fin du mois de juin, la brocante-fête du pain rassemble un public très large. Outre un traditionnel vide-grenier, nous proposons des animations autour du pain car Gonesse fut pendant des siècles un lieu de production pour les parisiens. Des ateliers de confection sont donc proposés pour le plus grand plaisir des enfants et de leur famille. Au moins de novembre, la ville organise depuis 1995 le salon de la gastronomie.



La traditionnelle brocante de Gonesse.

des illuminations de Noël destiné aux commerçants et aux particuliers (balcons et pavillons) qui réunit de nombreux participants de tous les quartiers. Je suis personnellement un passionné de cirque et de fêtes foraines et j'ai pu convaincre Monsieur le maire et mes collègues de l'opportunité de refaire venir dans notre commune ces animations familiales et populaires. La place Jean Jaurès est particulièrement adaptée pour accueillir de telles manifestations.

Ainsi, depuis, l'an dernier, une fête foraine s'installe une semaine avant la brocante-fête du pain et propose ses stands, manèges et attractions durant deux semaines. Nous sommes bien sûr très attentifs aux questions de sécurité et nous nous appuyons sur des professionnels sérieux. Le cirque forain a également fait son retour à Gonesse avec deux installations par an. Là encore, nous rencontrons les forains très en amont pour travailler avec eux et veiller au respect de la réglementation, notamment en matière de sécurité. Les spectacles de qualité sont très appréciés et nous négocions des tarifs préférentiels pour les enfants des écoles et le centre communal d'actions sociales.

À cette occasion, nous accueillons à la salle Jacques Brel artisans, producteurs et petits commerçants qui proposent des produits de qualité provenant de différentes régions de France et même d'Europe.

Outre ces grandes manifestations et les événements portés par mes collègues délégués au sport, à la culture, à la jeunesse et à la citoyenneté, j'ai proposé depuis 2014 de nouveaux événements. Une bourse aux jouets se tient ainsi désormais chaque année. Les recettes de cette manifestation sont reversées à des associations pour financer leurs actions sociales. J'ai également lancé un concours annuel

Enfin, en décembre 2018, j'ai proposé la création d'un marché de Noël. Cet événement permettra aux associations locales de tenir des stands pour financer leurs actions. Nous ferons également venir des professionnels pour proposer des produits de qualité en complémentarité avec le salon de la gastronomie. Des animations et un manège seront également proposés pour faire de cette nouvelle manifestation un nouvel événement de partage pour les gonessiens. Travailler au vivre ensemble et mettre en œuvre des actions pour permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger est au cœur de notre action locale. ■



Le salon de la gastronomie réuni fin novembre de nombreux stands pour le plus grand plaisir des gourmets.

TOURISME,
SPORT, CULTURE :
UN VASTE
PROGRAMME
D'ANIMATION
DU TERRITOIRE



L'Eglise St-Pierre St-Paul.





CULTURE ET ÉGALITÉ DES CHANCES



Mohammed Hakkou.

Q

Quelle est votre ambition pour la culture à Gonesse ?

À nos yeux, la culture est un droit. Afin de toucher le plus grand nombre de gonessiens à travers une politique culturelle à la fois accessible et exigeante, nous portons une démarche transversale en nous appuyant sur la direction des actions culturelles (DAC) mais aussi sur les habitants, les associations et d'autres directions : Education, Sports, Actions citoyennes (centres socioculturels...) et Jeunesse. La DAC est composée de plusieurs services : le nouveau service diffusion, les médiathèques, le cinéma Jacques Prévert, l'école municipale de Musique, Danse, Théâtre et Arts plastiques et le service archives et patrimoine. Chaque service dispose d'une certaine liberté d'initiative sous réserve que les actions soient complémentaires et répondent aux objectifs du projet culturel afin de proposer une offre globale cohérente.

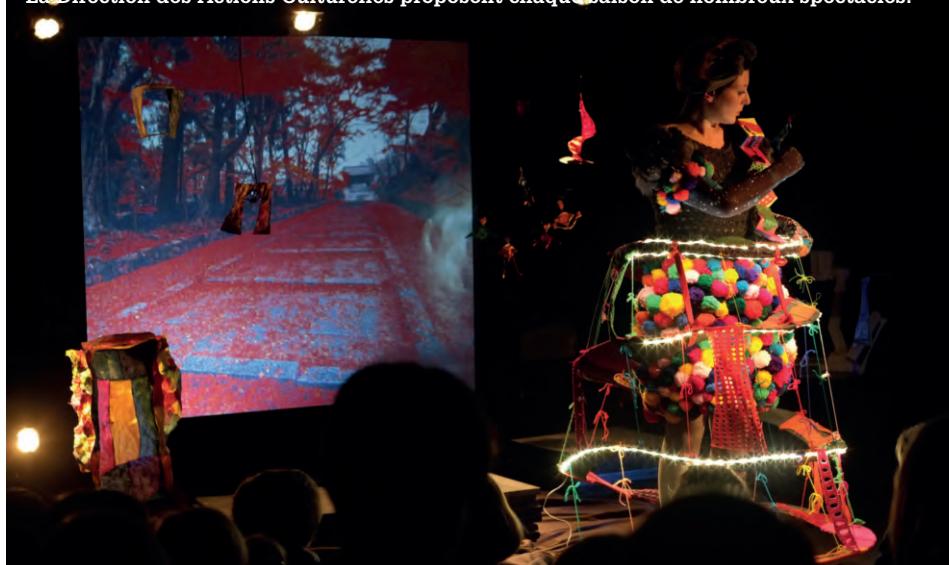
Historiquement, la commune accueille des compagnies en résidence pour favoriser la création artistique sur le territoire. Nous sommes également partenaires de festivals comme Banlieue Bleue, le festival théâtral du Val d'Oise ou encore Image par Image. Nous avons également une convention avec la fondation Royaumont pour faire profiter les gonessiens de leur programmation et de leurs artistes en résidence. Ces partenariats participent au rayonnement de la ville et permettent aux habitants de bénéficier d'une offre culturelle riche et variée.

Quelles sont les axes pour la nouvelle saison 2018-2019 ?

J'ai pris cette délégation en 2017 et nous disposons d'une équipe en partie renouvelée à la DAC. Nous allons ainsi proposer une saison à la fois dans la continuité avec les précédentes par l'exigence artistique et en rupture du fait de propositions plus accessibles et plus tournées vers la jeunesse et les nouvelles disciplines. Elles compléteront les propositions théâtrales, musicales, chorégraphiques et les expositions en direction de tous les gonesiens. Cette complémentarité a pour objectif de représenter la diversité des arts et des cultures.

Nous voulons rassembler les Gonessiens autour des enjeux culturels, susciter des propositions nouvelles, dialoguer et construire ensemble pour impulser un projet culturel partagé. Nous avons ainsi lancé une démarche de concertation avec les différents acteurs locaux. Notre objectif est à la fois d'attirer un public plus large dans les espaces culturels de la ville mais aussi de délocaliser la culture dans tous les quartiers, notamment à travers les centres

La Direction des Actions Culturelles proposent chaque saison de nombreux spectacles.





© Anaëlle Duault

Histoires d'Art Gonesse.

socioculturels installés dans les trois quartiers prioritaires et l'espace de vie sociale nouvellement créé en centre-ville. Ces équipements très fréquentés par les associations et les familles disposent de salles de danse, d'un studio de répétition, d'un studio d'enregistrement ou encore d'espaces permettant des expositions. Des actions culturelles y sont déjà organisées mais nous souhaitons les renforcer. À travers des manifestations telles que la soirée jeunes talents ou encore le festival de courts métrage jeunes organisés pour la troisième année consécutive, nous espérons continuer à attirer de nouveaux publics.

Nous souhaitons également renforcer nos actions en réseaux. Dans le domaine de la lecture publique, nous travaillons avec les autres médiathèques de l'agglomération à la construction d'un réseau de lecture publique qui permettrait d'enrichir l'offre de services. S'agissant des musiques actuelles, nous allons renforcer les liens déjà établis entre le pôle musiques actuelles amplifiées (MAAG) de l'école de musique et des partenaires des villes voisines pour donner aux pratiques amateurs une résonnance dépassant les frontières de la ville, comme c'est le cas avec le tremplin des lycéens ou encore les printemps du MAAG. Avec le soutien de la Ville et de l'agglomération, l'association « A qui le tour » proposera dans ce sens en mai 2019 un grand festival de musiques actuelles au parc de la Patte d'Oie de Gonesse afin de valoriser les pratiques amateurs locales mais aussi de faire venir dans l'Est du Val d'Oise des têtes d'affiche nationales et internationales.

Enfin, cette année, nous souhaitons également nous appuyer d'avantage sur les usages numériques qui renouvellent les pratiques artistiques et culturelles pour valoriser les ressources et inventer celles de demain.

Pouvez-vous nous parler du projet Histoires d'art à Gonesse ?

Début 2016, la préfecture de Région a signé des conventions de jumelage entre les Zones de sécurité prioritaires (ZSP) d'Ile-de-France et des établissements culturels parisiens prestigieux pour mener des projets favorisant l'accès à la culture pour tous. Nous avons choisi la Réunion des Musées nationaux – Grand Palais (RMN-GP) qui porte actuellement sur le territoire un projet ambitieux s'étalant sur trois saisons.

La première session du projet dédiée au portrait dans l'art s'est déroulée de mars à juin 2017 autour de 84 ateliers menés par quatre artistes partenaires dont deux en résidence à Gonesse. Chaque séance consistait en une initiation à l'histoire de l'art suivi d'un atelier de création artistique avec différentes formes d'expression. Des sorties étaient également organisées au musée de la Renaissance d'Écouen ainsi qu'au Grand Palais ; l'ensemble des activités étant totalement gratuites. Dès cette première saison, des partenariats ont été noués avec le centre d'initiation pour le travail et les loisirs, le foyer de travailleurs immigrés ADEF, les centres socioculturels, la maison intergénérationnel, le centre hospitalier ou encore le centre commercial Grande Vallée afin de toucher un large public. Cette première édition fut un franc succès avec plus de 450 participants et une belle restitution au Grand Palais.

La seconde session qui s'est achevée en janvier 2018 sur le thème de l'objet dans l'art a également suscité l'engouement du public avec une plus forte participation des jeunes. La troisième et dernière saison dédiée au paysage dans l'art s'est achevée le 16 juin 2018 par un événement au Grand Palais.

Nous arrivons au terme de la convention mais nous souhaitons poursuivre, sous une forme à définir,



La Fête de la Musique très appréciée dans la cour du pôle culturel de Coulanges.

le partenariat avec la Réunion des musées nationaux-Grand Palais car cette initiative s'inscrit totalement dans notre projet culturel. Histoires d'art à Gonesse a permis des rencontres entre artistes et citoyens et entre des habitants qui ne se connaissaient pas et qui ont découvert ensemble qu'ils étaient dotés d'un potentiel créatif. Le projet a également permis à des personnes qui se pensaient éloignées de la culture de s'initier à l'histoire de l'art et d'apprécier des sorties au musée.

La culture et l'éducation sont-elles liées ?

La culture est bien un pilier de l'action éducative portée par la municipalité car elle permet d'accompagner les enfants et les jeunes, dans l'approfondissement d'une sensibilité humaniste, dans leur capacité à réfléchir et à agir sur le monde et dans le développement de leur citoyenneté.

Le partenariat entre la DAC et les établissements scolaires de la ville a toujours été très fort. Nous proposons des séances pour les scolaires pour de nombreux spectacles et séances de cinéma et les classes de tous niveaux sont régulièrement accueillies dans les médiathèques. L'ensemble des équipes de la direction prend part aux temps d'activités périscolaires proposés gratuitement à Gonesse. Enfin des professeurs de l'Ecole de musique et

des artistes en résidence intervienent dans les écoles pour des ateliers.

Par ailleurs, le pôle de Coulanges accueille depuis 2016 le centre de ressource en histoire de l'Education du Val d'Oise. Suite à la fermeture du musée de Saint-Ouen l'Aumône, la Ville a consenti à un effort financier important pour conserver et valoriser ces collections à travers des expositions régulières.

Quels sont les projets d'investissement en cours ?

Le chantier de la nouvelle école de musique, de théâtre, de danse, et d'arts plastique a démarré au premier trimestre 2018. L'équipement qui sera installé dans l'ancienne ferme Saint-Christophe rejoindra ainsi le pôle culturel de Coulanges qui regroupe les principaux équipements culturels de la ville. Outre la mise en accessibilité (construction installation d'un ascenseur), des travaux importants sont prévus pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'enseignement. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2019.

Des études sont actuellement en cours en vue d'une importante rénovation de la salle Jacques Brel pour faire de cette salle des fêtes polyvalentes une véritable salle de spectacle. La salle sera bien sûr toujours ouverte aux associations et aux événements municipaux (forum, réunions publiques...) mais les nouveaux équipements permettront de proposer des manifestations culturelles avec un véritable plateau technique, un meilleur confort pour les spectateurs et une meilleure qualité acoustique.

Enfin, après l'exposition Sacré chantier valorisant les fouilles de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul organisée cette année dans le bâtiment de l'hôpital de 1841, nous réfléchissons actuellement à un projet dans ce beau bâtiment situé en cœur de ville. En lien avec différents partenaires, nous pourrions imaginer un espace de conservation et d'exposition dédiée à la mémoire hospitalière. ■

Exposition « Sacré Chantier » consacrée aux découvertes archéologiques de l'église St-Pierre St-Paul.





COMITÉ DE FRANCE

Prestige et rayonnement international

Fondé sous le haut patronage du Président de la République Vincent Auriol, entouré d'un collège de personnalités, le Comité de France a pour vocation, depuis la IV^e République de distinguer et rendre hommage à ceux qui contribuent au prestige de la France, à son rayonnement économique, touristique ou culturel et à la défense de la francophonie.

Cette « activité qui n'a pas d'équivalent et sert bien notre pays » comme le rappelait René Cassin, Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et Prix Nobel de la Paix, se caractérise, notamment, par la remise de plusieurs Grands Prix.

COMITÉ DE FRANCE
secrétariat général :
59, Avenue Victor Hugo
75116 Paris
www.comitedefrance.fr
secretariat@comitedefrance.fr

Le Trophée des Renommées d'Or du Prestige de la France ou des Renommées d'Or du Prestige de l'Europe est destiné aux organismes publics ou privés, sociétés, municipalités qui oeuvrent en ce cadre, notamment au sein de l'Union Européenne.



« EUROPACITY SERA LA NOUVELLE



Benoit Chang.

EuropaCity est un projet d'envergure situé au sein du Triangle de Gonesse. Ayant pour objectif la création de 10 000 emplois, il proposera au sein d'un même lieu des espaces de loisirs et de culture, des restaurants, des commerces, des hôtels, une ferme urbaine, etc.

ENTRETIEN AVEC BENOIT CHANG

Directeur général d'EuropaCity

P

ouvez-vous nous présenter le projet EuropaCity ?

EuropaCity sera la nouvelle destination loisirs du Grand Paris. Il s'agit d'un projet d'investissement entièrement privé porté par Immochan, l'actionnaire fondateur, et, depuis 2016, conjointement avec Dalian Wanda Group. Cet investissement de 3,1 milliards d'euros est le plus important jamais réalisé depuis Eurodisney au début des années 1990.

Avec ses équipements culturels, notamment sa grande Halle d'Exposition, son Centre Culturel pour enfants, son Centre Culturel dédié au 7^{ème} ou encore son cirque contemporain ; avec ses équipements de loisirs et de sport comprenant un parc à thème couvert, un parc aquatique, un parc de glisse ; avec sa ferme urbaine, sa halle gastronomique, ses restaurants ; son expérience shopping et son offre de 2 000 chambres d'hôtel, EuropaCity est un lieu unique pour se détendre, se divertir, découvrir, profiter du temps, se connecter vraiment aux autres et à la nature, un lieu attractif pour les familles, les jeunes et nos aînés.

Ce projet a trouvé son territoire d'implantation grâce au projet politique du Grand Paris polycentrique et son corollaire, celui du métro du Grand Paris Express avec la ligne 17 reliant St Denis au Mesnil-Amelot en passant par Roissy. La puissance publique souhaitait désenclaver les communes en difficulté de l'est du Val d'Oise en le raccrochant à la métropole et à la principale zone d'emploi du territoire, Roissy. Le Triangle de Gonesse a donc été identifié pour accueillir un nouveau quartier et l'État nous a proposé d'investir dans ce Nord Est francilien qui connaît d'importantes difficultés.

Comment EuropaCity s'inscrit-il dans le territoire ? Avec quels acteurs travaillez-vous en partenariat ?

EuropaCity est l'une des composantes du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, entre les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et du Bourget, dans le « corridor aéroportuaire ».

C'est sur ce territoire que se développe la future zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle de Gonesse portée par l'État, sur 299 hectares. Cette opération participera à la structuration de ce secteur au travers de quatre grands axes : un quartier d'affaires, un parc créatif et EuropaCity (sur 80 hectares). Au nord, un Carré agricole d'un seul tenant sera sanctuarisé sur 400 hectares pour permettre le développement de nouvelles pratiques agricoles. Cette vision globale d'aménagement permet de préserver un espace agricole fonctionnel et de créer plus de 50 000 emplois à proximité de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse ou Aulnay-sous-Bois. Construire la porte d'entrée internationale de la France doit être une chance pour ce territoire et ses habitants trop longtemps oubliés, qui ne doivent pas être exclus de la dynamique créée par le projet métropolitain.

Nous souhaitons que les 10 000 emplois créés par EuropaCity bénéficient au plus grand nombre d'habitants possible. Le grand enjeu est de permettre l'adéquation entre nos besoins pour faire fonctionner une destination touristique de rang mondial comme EuropaCity et les compétences des habitants. Les métiers de « l'hospitalité » sont déjà en tension en Île-de-France avec près de 20 000 postes non pourvus aujourd'hui. Nous allons donc créer

DESTINATION LOISIRS DU GRAND PARIS »

une structure qui sera le point de rencontre entre des acteurs publics et privés pour coordonner nos actions en direction des habitants. EuropaCity Compétences sera mis en place dès cette année, pour travailler avec le GIP Emploi Roissy, la Région Île-de-France, Pôle-emploi, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les Chambres de Commerce, etc.

Quelles sont les caractéristiques de l'architecture d'EuropaCity ?

Nous souhaitons doter ce territoire de bâtiments iconiques, innovants, beaux, qui contribuent pleinement au rayonnement de la région capitale et de la France !

Dès le début du projet, nous avons adopté une démarche de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes : habitants, élus, associations, acteurs économiques... Lors du débat public du printemps 2016, les habitants du territoire nous ont fait part de leurs souhaits, et nous en tenons compte pour mener à bien notre feuille de route.

A la suite de cette consultation, nous avons modifié notre projet et intégré les remarques et critiques entendues, en passant d'un projet trop autocentré vers la conception d'un nouveau quartier plus ouvert et diversifié, structuré autour d'un grand parc urbain et tourné vers les riverains et la nature ! Nous avons ouvert l'architecture et mis à concours 8 Bâtiments iconiques, en lien étroit avec l'État, au travers de l'aménageur de la ZAC, Grand Paris Aménagement, et la ville de Gonesse. Nous avons le privilège de travailler avec des équipes talentueuses, à la hauteur de l'ambition du projet.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Pour un projet hors norme comme celui d'EuropaCity, il est normal de passer par des étapes de procédures administratives longues et complexes, de subir des imprévus de calendrier, des retards de chantiers...

Plusieurs événements ont marqué le premier trimestre 2017, comme la confirmation de la réalisation de la ligne 17 avec un nouveau calendrier. Il y aura une gare dans le Val d'Oise et donc un quartier autour dont nous ferons partie. Le calendrier originel prévoyait un achèvement de cette ligne pour 2024. Le 22 février dernier, l'État a annoncé la livraison de la gare du Triangle de Gonesse au plus tard en 2027 et en 2030 pour l'aéroport

de Roissy-Charles de Gaulle, soit un report de six ans.

Puis, le 6 mars dernier, dans le cadre de la procédure d'aménagement du Triangle de Gonesse, le tribunal administratif de Pontoise a annulé l'arrêté préfectoral de création de la ZAC. Il est important de rappeler que c'est l'État qui aménage la zone et non EuropaCity qui fait l'objet de cette décision. Il appartient désormais à l'État de définir comment il entend réagir à cette décision et nous sommes confiants quant à sa volonté de répondre aux enjeux d'aménagement du Nord-Est francilien en répondant aux préoccupations du Tribunal administratif.

Ces péripéties administratives n'impactent pas la volonté de nos actionnaires de réaliser ce projet d'intérêt national qui répond à de nombreux enjeux et notre feuille de route reste inchangée.

Il est primordial d'avancer en étant entouré des meilleurs partenaires. Ainsi, nous avons signé en début d'année un partenariat avec InVivo et sa filiale Agro-solution pour la réalisation de notre ferme urbaine de 7 ha. Nous annoncerons davantage de partenariats au cours de l'année, en matière de culture, de loisirs, de sports... EuropaCity avance et se concrétise un peu plus chaque jour.

Dès 2019, nous allons déposer nos permis de construire pour une ouverture complète en 2027. Nous étudions la possibilité d'ouvrir progressivement la destination dès 2024, afin de participer avec le Val d'Oise à l'organisation de la fête olympique ! ■

EuropaCity
9 avenue de Flandre
75019 Paris
contact@europacity.com
Tél. : 01 77 51 00 00

EUROPACITY



© EuropaCity - Alliages&Territoires



© Editgraph - Nathan

Patrice Richard.

GONESSE, UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Favoriser la pratique sportive pour tous : tel est l'objectif de la politique municipale.

ENTRETIEN AVEC PATRICE RICHARD

Adjoint au Maire, délégué aux Sports



Foulées gonessiennes.

Comment définiriez-vous la politique sportive de la Ville ?

En 2015, nous avons élaboré un projet sportif municipal fixant les grandes orientations d'intervention de la municipalité pour les années 2015-2020 suite à des échanges avec les acteurs locaux. Il s'articule autour de quatre objectifs stratégiques : l'amélioration et la création d'équipements sportifs, le soutien et l'accompagnement des associations sportives, la pratique sportive comme levier d'éducation et de préservation de la santé, et l'image de la Ville de Gonesse à travers l'organisation d'évènements sportifs. Notre mobilisation sur ces axes s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis de longues années à Gonesse.

Nous connaissons tous les vertus du sport : le plaisir, la passion, l'échange, le sens de l'effort, le dépassement de soi, les bienfaits sur la santé. Les sports collectifs développent l'esprit d'équipe. Le sport permet également de véhiculer des valeurs importantes : la tolérance, le respect, la fraternité. Ainsi, une politique sportive apporte des bienfaits multiples pour une collectivité et l'engagement de la ville est fort qu'il s'agisse des actions au quotidien ou des grands projets d'investissements.

La pratique du sport et l'apprentissage de ses valeurs peuvent être initiés dès le plus jeune âge. Les éducateurs sportifs sont par exemple très impliqués dans les temps d'activités périscolaires (TAP) qui

sont proposés gratuitement à Gonesse. Notre politique sportive place les enfants et les jeunes au cœur de notre réflexion, en lien avec les dispositifs éducatifs existants : Projet Educatif Territorial (PEDT) et Projet Jeunesse.

L'an dernier, pour récompenser l'engagement de la commune pour le sport, la Ville a reçu le label Ville active et sportive. Cette distinction est liée à la volonté de la municipalité d'encourager et de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre mais nous la devons surtout aux équipes des agents de la ville et aux associations locales qui s'engagent au quotidien.

Quelle place occupe les associations locales et comment les soutenez-vous ?

La dynamique sportive de notre territoire leur doit beaucoup. Ce sont les associations qui proposent la plupart des entraînements, participent aux compétitions et organisent parfois des événements. Je prendrai pour exemple le tournoi de Judo de mars dernier organisé par le club ou encore la Journée des ambassadeurs proposée par le club local et la Ligue Nationale de Rugby en partenariat avec la Société Générale. Au-delà des matchs organisés, cet événement fut également l'occasion pour les jeunes joueurs de recevoir de précieux conseils de la part de vétérans reconnus. Ces échanges humains sont essentiels.

La politique sportive que nous menons à Gonesse ne vise pas prioritairement à fabriquer des champions mais à permettre à chaque gonesseien de s'épanouir dans le sport. Mais nous sommes particulièrement fiers lorsqu'un club local obtient des résultats. Pour ne que citer quelques exemples, le Racing club de Gonesse a obtenu le label de bronze de la Fédération Française de Football pour son investissement dans le football féminin et le joueur Warren Tchimbembe passé par le club évoluera la saison prochaine en Ligue 2, dans le club de Troyes. Récemment, le club de Karaté s'est illustré avec Salmi Younesse qui a obtenu la médaille d'argent lors des éliminatoires de la YouthLeague et le duo Kelly Joachim et Marine Naze du club de twirling bâton furent les premières à être sélectionnées pour la finale de France nationale 3.

Pour accompagner les associations dans leurs actions, nous sommes mobilisés à travers la mise à disposition gratuite d'équipements sportifs ou encore de minibus pour faciliter les déplacements. Nous leur apportons un soutien financier par le versement de subventions annuelles de fonctionnement ou dans le cadre de la réalisation de projets grâce au Fonds d'Aide et de Promotion du Sport. Nous les accompagnons également par une aide à la promotion



Le mur d'escalade
du gymnase Jesse Owens.

de leurs activités (forum des associations, communication) et par une aide matérielle et logistique. La ville a également accompagné la création de certaines associations qui sont désormais autonome et dynamique, comme ce fut le cas pour le club d'escalade.

Quels sont les principaux événements sportifs à Gonesse ?

Le premier dimanche du mois d'octobre, depuis plus de 38 ans, les passionnés de course à pied se retrouvent pour participer aux Foulées Gonessiennes. Cette traditionnelle épreuve de course à pied regroupe chaque année plusieurs centaines de participants. La course des 5 kilomètres étant ouverte en « marche loisirs », elle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, le Comité Départemental d'Athlétisme a labellisé la course de 10 km en l'inscrivant au calendrier du Championnat du Val d'Oise des courses sur route. Le temps réalisé par l'athlète peut ainsi lui permettre de se qualifier au Championnat de France. Les Foulées Gonessiennes sont également un événement solidaire : les frais d'inscription permettent de reverser des fonds à la Ligue contre le cancer.

Au mois de mars, la Ville soutient les bénévoles et les dirigeants du Tennis Club de Gonesse et les accompagne dans l'organisation du tournoi international de tennis ITF Espoirs féminin à l'occasion duquel près d'une centaine de joueuses issues de différents pays s'affrontent sur terre battue. À l'occasion de cette première étape en vue des qualifications pour Roland Garros, plusieurs jeunes joueuses valdoisiennes ont fait leurs premières armes sur le circuit ITF, cumulant ainsi des points pour le classement international WTA. Cet événement majeur sur la ville accueille toujours un large public.

Fin mai-début juin, la Direction des Sports organise les Jeux de Gonesse. À travers cette grande manifestation, nous invitons tous les enfants scolarisés de la ville à participer à des animations et des jeux sportifs dans un esprit de convivialité. Les Gonessiens se déplacent en famille et en nombre : la manifestation enregistre chaque année environ 1 000 participants !



Sport dans la Ville

L'année sportive se termine toujours par la soirée des trophées sportifs ; l'occasion pour les associations qui se consacrent à leur discipline toute au long de l'année de se retrouver et pour la ville de récompenser les sportifs qui se sont distingués ou les bénévoles engagés dans les clubs. J'insiste sur ce point car sans le dévouement des bénévoles dans les associations, il n'y aurait pas cette dynamique sportive à Gonesse.

Outres les manifestations, quelles autres actions mènent la Ville au quotidien ?

La Direction des Sports a la charge de l'entretien et des ouvertures des nombreux gymnases et terrains de la ville et encadrent une équipe d'éducateurs sportifs. Comme je l'ai indiqué ils interviennent auprès des élèves sur le temps scolaire et dans le cadre des temps d'activité périscolaires.

De plus, l'Ecole Municipale des Sports permet aux enfants de découvrir et pratiquer un sport au cours de stages organisés pendant les vacances scolaires. Ils peuvent ainsi se familiariser avec différentes disciplines, les découvrir pour éventuellement poursuivre ce sport en club.

Par ailleurs, les éducateurs sportifs proposent dans l'ensemble des quartiers des activités pour les adolescents de la commune pour leur permettre de s'ouvrir à d'autres disciplines que le football, très populaire chez les jeunes. Cirque, boxe, tennis de table, escalade, badminton, basket, athlétisme sont autant de sports que les jeunes peuvent pratiquer près de chez eux les soirs de semaine.

Pouvez-vous nous parler du dispositif Sport dans la Ville ?

En septembre 2017, nous avons inauguré avec l'association Sport dans la Ville, principale association d'insertion des jeunes de quartiers sensibles par le sport en France, et la société Manutan deux nouveaux centres sportifs de proximité baptisés « But en Or », dans les quartiers des Marronniers et de la Fauconnière.

Ces équipements permettent la mise en place d'activités sportives mais aussi d'actions d'insertion sociale et professionnelle. La pratique du sport, grâce aux valeurs qu'il véhicule, permet d'offrir aux jeunes une chance supplémentaire d'accéder au chemin de la formation et de l'emploi. Espaces d'animation et de développement pour tous les jeunes Gonessiens âgés de 6 à 22 ans, des séances hebdomadaires de football mais aussi de danse ou de rugby encadrées par les éducateurs sportifs professionnels y sont proposées gratuitement tous les mercredis et les samedis. L'objectif formalisé dans la convention est de faire travailler chaque jeune dans sa pratique sportive tout en progressant sur son comportement et son savoir être : respect des autres et des règles, assiduité, politesse, esprit d'équipe, confiance en soi. Les jeunes inscrits aux centres « But en Or » de Gonesse ont également accès au programme d'insertion professionnelle « Job dans la ville » (visite d'entreprises, séjours, ateliers d'aide à l'entretien d'embauche...) et au dispositif « L dans la Ville », destiné plus spécifiquement aux jeunes filles. L'objectif est donc de proposer des activités sportives

encadrées et de créer un lien entre les jeunes et les entreprises, de les aider à se projeter dans un avenir professionnel.

Les équipements sportifs de Gonesse sont nombreux et variés. Quels sont les investissements récents ou à venir ?

La Ville est en effet richement dotée en équipements présents sur l'ensemble des quartiers. Escrime, arts martiaux, sports collectifs, tennis de table, Golf municipal, piscine intercommunal... les Gonessiens disposent d'un large choix pour la pratique du sport. Pour autant, nous devons poursuivre nos efforts en investissant pour l'avenir afin de moderniser nos installations et adapter l'offre municipale aux besoins des clubs et des habitants.

Récemment, la ville a inauguré le complexe sportif Jesse Owens en présence de Lilian Thuram. Il dispose notamment d'un mur d'escalade de grande qualité permettant les compétitions. Pour répondre aux demandes des habitants, nous avons installé autour des terrains « But en Or » et dans le Parc de la Patte d'Oie des équipements permettant la pratique de la musculation en extérieur ainsi qu'un parcours de VTT.

Enfin, dès cette année débuteront les travaux du stade Eugène Cognevaut pour une durée de deux ans. Ce chantier très ambitieux implique notamment une dépense importante pour stabiliser les sols. Le programme, dont les premières estimations s'élèvent à plus de 5 millions d'euros de travaux, prévoit une réfection de l'entrée du complexe, la reconstruction de la tribune du terrain d'honneur pour une capacité



Inauguration du complexe sportif Jesse Owens en présence de Lilian Thuram.

de 300 places, la construction des vestiaires et du club-house pour le football, la réalisation d'une piste d'athlétisme avec six couloirs autour d'un nouveau terrain d'honneur, un sautoir en hauteur, une aire de triple saut et de saut en longueur, une zone de lancement de poids et un sautoir pour perche. À proximité des vestiaires du rugby, un bâtiment sera créé pour y accueillir le nouveau club-house du rugby ainsi que des sanitaires publics et un nouveau local technique pour les agents de la Direction des Sports. Tous les bâtiments existants et vétustes seront démolis. Le principal complexe sportif de la Ville retrouvera ainsi une seconde jeunesse et permettra la pratique de nouvelles disciplines. ■

Projet du stade Eugène Cognevaut.



Parc de l'Églantier.





ESPACES VERTS : LA NATURE EN VILLE

Riche d'un patrimoine paysager et végétal important qui contribue à la qualité du cadre de vie de ses habitants, la ville de Gonesse met tout en œuvre pour le préserver.

ENTRETIEN AVEC JEAN-MICHEL DUBOIS

Conseiller municipal, délégué aux Espaces verts,
à la Propreté et au Cimetière



© Editograph - 2013

Jean-Michel Dubois.

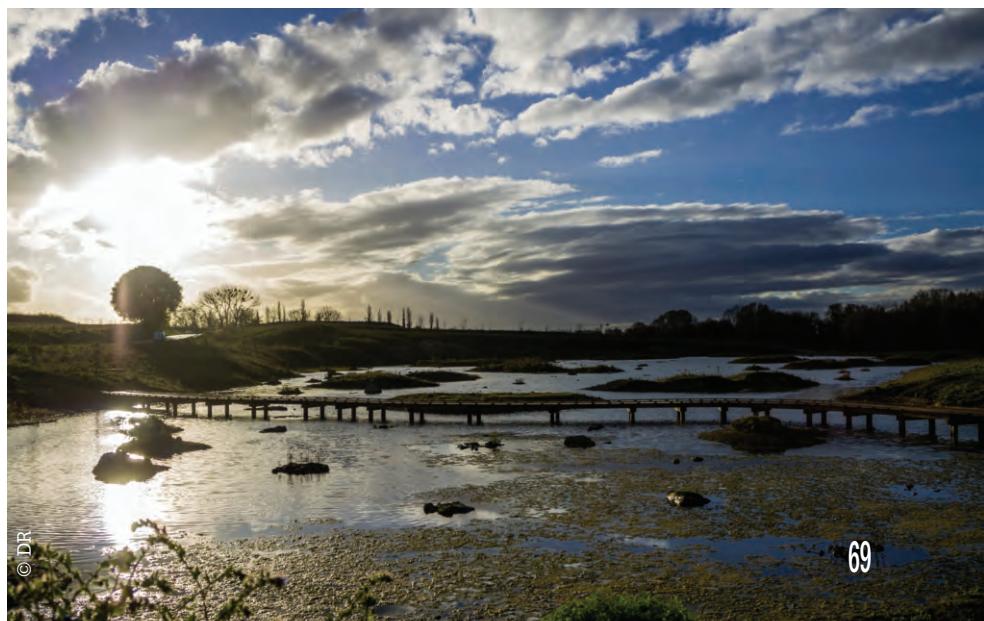
Entre ruralité et urbanité, quelle est la part d'espaces verts à Gonesse ?

Sur un territoire de 20 km², Gonesse compte désormais avec l'ouverture du parc de la Patte d'oie presque 200 hectares d'espaces verts, soit environ 10 % de son territoire, répartis sur l'ensemble de la commune. Ainsi, le Parc de l'Eglantier, situé au cœur de la ville, est un véritable arboretum urbain sur 6 hectares, conçu sur le thème de la biodiversité, et riche d'une grande variété d'arbres (feuillus, conifères, fruitiers) et d'arbustes en haie vives et champêtres. Sa gestion entend favoriser la biodiversité grâce à des fauches tardives et a obtenu, à la suite d'un audit, le label « Ecohardin ». Le Parc de la Mairie, parc traversant en centre-ville, est entièrement constitué de plantes pérennes, avec conifères, feuillus, arbustes et plantes vivaces. D'une superficie de 3 700 m², situé sur les berges du Crout, le Parc de Coulanges est aussi un parc traversant de cœur de ville, avec platanes centenaires en forme libre, fougères et hellébores. Situé au centre de la coulée verte et bleue, le Parc de St Blin s'étend sur 4 hectares. Il est géré de façon extensive, avec une partie en gestion intensive pour les allées et le terrain sportif. Le Parc d'Orgemont, quant à lui, s'étire sur 2 hectares en cœur de ville. Les grands espaces verts que sont les squares de la Fauconnière, gérés par les bailleurs de la ville, permettent aux habitants de se ressourcer. Enfin, depuis juin 2017, nous avons eu l'immense bonheur de pouvoir ouvrir un « poumon vert » à Gonesse : le Parc de la Patte d'Oie.

Précisément quelle est la genèse de la réouverture de ce Parc ?

Elle s'inscrit pleinement dans la démarche globale d'embellissement de Gonesse et d'amélioration du cadre de vie. La Ville souhaitait l'ouvrir une année plus tôt. Cependant, suivant le principe de précaution, l'ouverture a été repoussée en raison d'études montrant la présence de benzène et de diisopropyl ether sur une zone restreinte, identifiée et non accessible au public. Des études complémentaires ont été menées afin de s'assurer qu'aucun autre secteur n'était concerné. Des travaux ont permis de résoudre le problème des rejets de ces gaz potentiellement dangereux pour la santé. Ce parc revient de loin. C'est une véritable reconquête, un combat que nombre d'élus, de Gérard Grégoire, élu à Gonesse depuis 1971 à Jean-Pierre Blazy dès son premier mandat, mènent depuis des décennies. De fait, pour ce Parc, il s'agit d'une renaissance. Il accueillait

Le Crout va retrouver son lit naturel avec des bassins de déversement pour protéger les Gonessiens des inondations.



© DR



L'aire de jeux du parc de la Patte d'Oie.

des cressonnières et des cultures maraîchères jusqu'en 1964, puis s'y installa une décharge jusqu'en 1995, polluant l'eau et la nature, notamment avec le dépôt sans aucun contrôle de nombreux déchets hospitaliers ou toxiques. Nous avons donc voulu rendre ce qui pouvait être un joyau naturel aux Gonessiens, pour en faire le plus grand espace vert du territoire. Le projet s'est ainsi inscrit dans le temps. L'assainissement du parc a été très long. Nous n'avons cessé d'aller de mauvaises découvertes en mauvaises surprises, en raison de l'enfouissement illégal de déchets non traités. Aujourd'hui, il est cet écrin de verdure de 100 hectares situé entre le cœur de ville et le Triangle de Gonesse.

En pratique, quelles sont ses spécificités ?

Le parc dispose de très peu d'aménagements, comme pour le parc de l'Eglantier. Nous avons ainsi souhaité créer un espace naturel. Nos équipes des espaces verts travaillent ainsi sur le parc, mais avec pour objectif d'accompagner la nature. Nous souhaitons également que cet espace soit un lieu pédagogique d'apprentissage et de sensibilisation à l'environnement, la biodiversité, les problématiques environnementales, le respect de la nature. Le but est de démontrer que chacun peut, à son niveau, agir pour la planète. Après toutes les agressions qu'il a subis pendant tant années, le parc de la Patte d'Oie est un rescapé. Nous l'envisageons donc comme un témoignage de la protection de l'environnement contre toutes les formes de pollution de l'eau, de l'air ou des sols. Pour revégétaliser cet espace, des monticules ont été créés pour que l'eau puisse couler sans se déverser dans les nappes phréatiques et nous lui épargnons les passages

des véhicules à moteur et leurs vibrations du sol. Ce sont des animaux qui, en brouant, entretiennent les dômes. Le centre équestre voisin profite également du parc pour y organiser des balades à cheval, à poney ou en calèche.

La Ville travaille actuellement avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Crout et du Petit Rosne au retour de la rivière du Crout dans son lit naturel. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet ?

La naturalisation des cours d'eau est un principe qui permet de corriger les erreurs du passé en utilisant la nature comme un allié pour lutter contre les inondations. D'ici la fin 2018, le lit de béton de la rivière du Crout va être cassé et les rives du quartier du Vignois vont être transformées en zone écologique, avec une quantité de rétention de 55 000 m³.

Le Crout va retrouver son lit naturel sur 800 mètres de rivière et l'eau pourra s'épancher de part et d'autres des berges, empêchant ainsi les risques d'inondation. Cette zone humide permet de recréer les conditions de l'apparition de la vie animale, avec l'implantation d'une réelle biodiversité en matière d'espèces végétales.

Fin 2016, la Ville a obtenu la 3^{ème} fleur au label villes et villages fleuris. Quels ont été les points forts du dossier ?

Un des premiers points forts apprécié par le jury est la politique de gestion différenciée. Cela signifie que selon les emplacements, le nombre de personnes qui passent, le type de lieux (parc, parterre floral, etc), le service traite les espaces verts différemment. Par exemple, le parc de la Mairie, qui est un lieu de passage, est très organisé et les plantations sont destinées à être esthétiques. Le parc de l'Églantier, qui a obtenu la labellisation « Eco Jardin », est, quant à lui, en gestion beaucoup plus extensive. Nous laissons les plantes pousser librement : les services de la ville interviennent simplement pour couper les branches qui empêchent le passage sur les chemins, pour maintenir la propreté et la sécurité dans le parc et permettre les promenades et les pique-niques. Cette gestion au plus près des besoins est très importante aux yeux du jury, car elle permet de mieux respecter la nature et de favoriser la biodiversité. La grande diversité végétale de la ville, avec un patrimoine de rosiers et un patrimoine arboré particulièrement riches et la présence de plusieurs parcs montre une vraie implication de la Ville dans l'entretien et la bonne gestion des espaces verts. Dans les zones urbaines, ces parcs constituent un espace de respiration pour les habitants.



Le respect de la biodiversité a également été un critère déterminant pour le jury. Quelle est la politique de la ville dans ce domaine ?

La préservation de la biodiversité et la belle dynamique du développement durable ont effectivement permis à la Ville de marquer des points. Depuis quelques années, le jury des Villes et Villages Fleuris devient de plus en plus attentif aux problématiques de respect de l'environnement. Dans cette démarche de développement durable, la Ville met de plus en plus en avant les plantes vivaces, en opposition avec les plantes annuelles ou bisannuelles. Les plantes vivaces sont des plantes qui ont une durée de vie de quatre à cinq ans ; elles coûtent donc moins cher à

la collectivité et nécessitent moins d'entretien que les autres, car elles sont plus résistantes. Elles ont moins besoin d'eau et nous ne sommes pas obligés de passer le motoculteur, on protège donc la faune, notamment les vers de terre et l'ensemble du sol. Si les Villes utilisent fréquemment des annuelles ou bisannuelles, c'est parce qu'au printemps, elles font plus de fleurs et qu'esthétiquement, les habitants préfèrent généralement ces fleurs. Mais il y a également de très jolies plantes vivaces qui font de très belles fleurs, comme les aquilegia au printemps ou la gaura lindheimeri en été.

Pour avoir une ville agréable et verte, l'implication des habitants est essentielle. Chaque année, l'organisation à Gonesse du concours balcons et jardins fleuris valorise l'engagement des habitants qui, par le fleurissement de leur balcon et l'entretien de leur jardin, participent à l'embellissement global de la commune.

À travers votre délégation, vous êtes également en charge de la propreté. Cet aspect a-t-il compté dans la décision du jury ?

Tout à fait. En plus des fleurs, et des espaces verts, le jury est très sensible à la propreté dans la ville et l'implication des services en la matière a été relevée. Des campagnes de promotion du civisme et des opérations quartiers propres associant les habitants sont régulièrement organisées dans les différents quartiers. Nous avons une vigilance particulière sur les tags, les dépôts sauvages ou encore le non-respect des bornes enterrées.

En décernant sa 3^{ème} fleur à Gonesse, le jury a donc en premier lieu récompensé le gros travail du service des espaces verts, mais aussi celui des agents de la propreté. Cette labellisation est une reconnaissance de la volonté municipale de donner aux Gonessiens des espaces accueillants et esthétiques, mais aussi de l'investissement des habitants qui œuvrent avec civisme pour rendre la ville plus belle. ■

Témoignage de la protection de l'environnement contre toutes les formes de pollution de l'eau, de l'air ou des sols, le Parc de la Patte d'Oie est un rescapé.





Le Journal du Parlement

*Les grandes heures
de la République et
de la construction
européenne...
Les entretiens exclusifs
et les signatures de ceux
qui font l'Histoire
au quotidien...*



*Chefs d'Etat, ministres,
ambassadeurs,
parlementaires, en France
comme à l'international,
témoignent depuis la
IVème République
dans le Journal du Parlement...*

*Retrouvez les dans le Journal du Parlement
et ses différentes collections de Dossiers sur*

www.lejournalduparlement.fr



Fondé en 1869, réinstitué sous la IVème République, c'est le Journal où écrivent et s'expriment les plus grands noms de la classe politique française et internationale.

Média du premier cercle du pouvoir, il se décline également en collections de dossiers et poursuit depuis des décennies son rôle de témoin et de relais auprès des institutions nationales et européennes.

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Pour recevoir les 6 prochains numéros du Journal du Parlement,
retournez nous votre carte de visite accompagnée d'un chèque de 20 € à l'adresse suivante :
Le Journal du Parlement - 27, rue Pétion de Villeneuve - 75011 Paris



PARTENAIRES DU DOSSIER

EuropaCity	2 ^{ème} de couverture - P 62 et 63
Nexity	P 14
Enerchauf	P 29
Sauvegarde du Val d'Oise	P 37
Centre Hospitalier de Gonesse	P 41 à 43 - 3 ^{ème} de couverture
SA Gonesdis - E. Leclerc	P 52



OFFICE DE PRESSE PARLEMENTAIRE - LE JOURNAL DU PARLEMENT

Le Journal du Parlement :

Siège : 59, Avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

Rédaction : 27, rue Pétion de Villeneuve - 75011 Paris

Téléphone : 01 43 79 07 37 – Télécopie : 01 43 79 76 88

Site internet : www.lejournalduparlement.fr

Commission paritaire : 0909T78321

• **Directeur de la publication :** Olivier de TILIÈRE

Délégué Général de l'Office de Presse Parlementaire

• **Président du conseil de rédaction :**

Claude-Henry LECONTE †

Président d'honneur des Journalistes Européens

• **Directrice artistique :** Colette de TILIÈRE

• **Directrice des relations extérieures :**

Patricia de FIGUEIRÉDO

• **Directrice déléguée :** Pauline WIRTH du VERGER

DOSSIERS DU JOURNAL DU PARLEMENT

Dossiers Intercommunalités - Dossiers Territoires et Développement - Dossiers Internationaux
Dossiers Études et Prospective - Dossiers Institutionnels - Dossiers Économiques

Régie Publicitaire :

Office de Publications Administratives et Sociales

SA au capital de 1 645 632 € - RCS Paris B 333 953 123

• **Conception et direction des dossiers :**

Hervé LE HENAFF

• **Directeur éditorial :** Marc BUONOMANO

ISSN 1959 - 6901

Imprimé

Parution :

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés. Toute reproduction est strictement interdite, sauf accord express du Directeur de la publication.

S'engager pour que le patient reste notre priorité.



Groupement Hospitalier de Territoire



Centre hospitalier de Gonesse
2 Bd du 19 mars 1962
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 53 21 21

Centre Hospitalier de Saint-Denis
2 rue du Dr Delafontaine - B.P 279
93205 Saint-Denis Cedex
Tél. : 01 42 35 61 40

La Fabrique Numérique de : \GONESSE

Ce n'est pas une école,
c'est un tremplin



Dispositif de remobilisation pour les
16-25 ans grâce aux outils numériques

Formation de 5 mois gratuite

Travail en équipe sur
des projets concrets

DES EQUIPEMENTS À LA
POINTE DE LA MODERNITÉ :
impression 3D, découpe laser...

Au centre socioculturel Marc Sangnier - quartier de la Fauconnière
Infos : www.fabnum.org / stephie@co-dev.org / 09 50 13 03 31



La Fabrique Numérique de Gonesse est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.